ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1499 - 28 mars 1997 - prix : 9 F

On ne peut combattre le Front National sans s'attaquer aux profits patronaux, cause du chômage et de la crise !

p. 3

Dans les entreprises

Non aux licenciements chez Renault !

p. 11

SOMMAIRE

Leur société

4 – Les corrupteurs violent la loi… le gouvernement va leur simplifier la vie
– Affaire Suard

5 – La grève des internes
– Un conseil d'administration perturbé dans les hôpitaux de Toulouse

6 – Plan textile, vieille rengaine…

7 – Banquiers et gouvernement veulent imposer des horaires encore plus flexibles

15 – Des parents et des enseignants en colère

Tribune

6 – Ce n'est pas le FN qu'il faut interdire, c'est le chômage

Dans le monde

7 – Italie : manifestation pour l'emploi… ou pour le gouvernement?

8/9 – Russie : à la veille de la grève générale du 27 mars. Pillages et mensonges bureaucratiques
– Albanie : des milliers d'hommes fuient la misère et le chaos

16 – Zaïre : Mobutu ou Kabila?
– Israël : l'impasse sanglante

Dans les entreprises

10 – La privatisation à France Télécom
– Les méthodes de La Poste à Paris 13

11 – Renault : de nouvelles attaques… et des états-majors bien silencieux
– Les travailleurs de Vilvorde refusent leur mise à la porte

12 – Mines de Potasse d'Alsace
– Delphi General Motors
– Augé Découpage

13 – Recul du patron à RVI et aux fonderies de Meung-sur-Loire

14 – Norton (La Courneuve); de l'amiante à l'Arsenal de Cherbourg

Il y a cinquante ans

15 – Le 22 mars 1947, les ministres communistes approuvent l'intensification de la guerre d'Indochine

LE DROIT D'ASILE DES RÉFUGIÉS POLITIQUES MENACÉ D'ÊTRE ENCORE RÉDUIT

Un décret paru le 16 mars au *Journal Officiel* risque d'augmenter les difficultés, déjà grandes, des réfugiés demandeurs d'asile politique. Il vise, par des obstacles administratifs, à réduire encore un nombre de demandeurs pourtant déjà bien en recul depuis cinq ans : aujourd'hui, les autorités compétentes n'accordent plus que 16% des 1 500 demandes déposées en moyenne chaque mois (soit 240 personnes).

Il s'agit de renforcer la réglementation contre les demandeurs déboutés d'une première demande. Jusqu'à présent, un premier rejet de l'Office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et de son instance d'appel, la Commission des recours, entraînait l'envoi par la préfecture d'une invitation à quitter le pays. Cette invitation était suivie, un mois plus tard, d'un arrêté de reconduite à la frontière. Les candidats à l'asile gardaient toutefois la possibilité de faire une nouvelle demande en amenant des éléments nouveaux : certificats médicaux, documents divers, témoignages permettant de confirmer un engagement politique dans le pays d'où le demandeur était originaire.

Désormais, le demandeur devra déposer une nouvelle demande auprès de la préfecture. Celle-ci pourra, soit lui fournir une autorisation provisoire de séjour soit, ce qui est plus vraisemblable, estimer que cette demande représente un «recours abusif» et placer le demandeur en rétention. Il semble que, même si la préfecture accepte une nouvelle demande d'asile politique, le réfugié doive rester en rétention. En cas de second refus, son expulsion ne tardera pas et sera d'autant plus facilement exécutée qu'il sera entre les mains de la police.

Actuellement, sur près de 300 nouvelles demandes déposées chaque mois auprès de l'Ofpra, il n'y a qu'un malheureux pour-cent – trois personnes ! – qui reçoit une réponse favorable. Mais aux yeux de l'administration, c'est encore trop et elle espère avec ce nouveau décret pouvoir faire pire. Car, comment un étranger placé en rétention pourra-t-il se procurer les papiers ou les témoignages nouveaux pouvant prouver sa bonne foi?

Comme on voit, ce dernier décret est bien dans le ton de la nouvelle loi Debré actuellement en seconde lecture à l'Assemblée. Il durcit des pratiques antérieures qui avaient déjà amené de sérieuses restrictions au droit d'asile des réfugiés politiques et que, avec ce nouveau décret, il réduit encore comme peau de chagrin.

J. F.

VERTS ET ROSES, C'EST LE PRINTEMPS DE LA CHASSE AUX VOIX

En vue des législatives de 1998, un accord électoral vient d'être passé entre le Parti Socialiste et les Verts de Dominique Voynet : les Verts seront candidats uniques dans une trentaine de circonscriptions et y recevront l'appui des socialistes tandis qu'ils ne présenteront pas de candidats dans 75 autres circonscriptions.

Pour les Verts de Voynet, cela s'appelle un engagement à gauche, qui ne plaît d'ailleurs pas à tout le monde puisque seulement un peu plus de 60% des militants ont approuvé l'accord en question. Mais la perspective de gagner des voix et peut-être quelques postes de députés présente de quoi amadouer les mécontents.

En tout cas, les Verts sont… mûrs pour siéger aux côtés des politiciens. Ce qu'on savait déjà.

MEETINGS avec ARLETTE LAGUILLER

• **VALENCIENNES (Nord)**
Vendredi 4 avril
à 20h30
Centre municipal «Arts et Loisirs»
(ex-Villa Toriani, rue, Salle-Le-Comte)

• **BÉZIERS (Hérault)**
Vendredi 11 avril
à 20h30
Palais des Congrès
(Salle Paul-Riquet)

Rencontre avec les militants de Lutte Ouvrière
à **VILLERS-COTTERETS** (Aisne)
Samedi 5 avril de 10h à 18h
au Grand Bosquet Réunion-débat à 17 heures

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

CAPITALISME ET IMMIGRATION

Vendredi 25 avril à 20h30
Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris (5e)
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20F

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

ON NE PEUT COMBATTRE LE FRONT NATIONAL SANS S'ATTAQUER AUX PROFITS PATRONAUX, CAUSE DU CHÔMAGE ET DE LA CRISE !

Le discours politique, que ce soit à droite ou au sein de la gauche, se polarise de plus en plus autour du Front national.

A droite, les déclarations de Pasqua, de Léotard, de Juppé et de quelques autres contre le FN, ne s'inscrivent en fait de mobilisation contre l'extrême droite que dans une perspective strictement électorale.

A gauche, on utilise le même épouvantail, en contestant seulement à la droite toute légitimité à combattre le Front national. Jospin a expliqué ces jours derniers que la droite «*n'est qu'une digue poreuse*» qui ne peut faire «*rempart*» contre l'extrême droite. Quelle révélation ! Mais le Parti socialiste et ceux qui se rassemblent autour de lui, ou qui s'apprêtent à le faire, ne constituent pas un rempart bien meilleur. Il serait bien risqué de croire que cette digue-là serait, elle, moins poreuse.

Certes on voit ces hommes qui se disent de gauche parader, côte à côte, bras dessus, bras dessous devant les caméras de télévision. Ils ont annoncé qu'ils seraient au rassemblement du samedi 29 mars à Strasbourg pour protester contre la tenue du congrès du Front national. Emmanuelli se dit même partisan de la dissolution du FN. Jospin qui jusqu'alors semblait s'opposer à une telle mesure vient de déclarer qu'il ne la considérait plus comme une idée «tabou».

Tout cela est destiné à se donner l'air combatif, car cela peut paraître radical de se dire partisan de l'interdiction du FN, mais le FN dissous, son influence dans le pays ne se volatiliserait pas pour autant. On peut faire semblant, en se montrant à Strasbourg, au milieu de milliers de manifestants, de ne pas laisser le terrain à Le Pen, mais cela ne réduira pas d'un iota l'audience de l'extrême droite. Surtout que Le Pen et le FN ne se gêneront pas pour affirmer que si on veut les empêcher de s'exprimer, c'est que l'on craint ce qu'ils ont à dire.

On peut penser que ceux qui se rassembleront à Strasbourg seront nombreux pour y faire entendre leur indignation. Mais leur action n'aura que valeur de protestation, et rien de plus. C'est déjà cela, peut-on dire. Oui, mais à la condition de ne pas avoir d'illusions sur l'efficacité de cette démarche, et encore moins sur ces politiciens de gauche qui en sont les initiateurs : les Jospin, Hue, Emmanuelli, et quelques autres.

Le Parti socialiste, en particulier, qui occupe au sein de cette gauche une position centrale, veut apparaître comme le champion – réaliste, précise-t-il – de cette lutte contre Le Pen. Mais ça n'est qu'une façon de faire diversion, d'occulter ses responsabilités passées ; celles qu'il a eues lorsque, au gouvernement, il a volontairement trahi les espoirs du monde du travail pour se ranger sans le moindre état d'âme du côté du patronat. Et si on ne peut lui faire reproche d'être responsable de la montée du chômage, il a été pleinement responsable des décisions prises à l'époque, des mesures systématiques facilitant les licenciements, supprimant les quelques barrières légales ou réglementaires qui entravaient les agissements patronaux. Il a discrédité aux yeux des travailleurs l'idée qu'il y avait une autre politique possible, qui aurait permis de défendre leurs intérêts face à la voracité sans borne du patronat. Le PS a ainsi contribué – avec la complicité active des dirigeants communistes de 1981 à 1984 – à la démoralisation de la classe ouvrière. Il n'est pas incompréhensible dès lors que certains travailleurs, déçus et désorientés, tournent aujourd'hui leurs regards vers Le Pen.

Le discrédit des politiciens est une réalité, qui permet à Le Pen d'engranger suffrages et adhésions. Il est la conséquence des scandales répétés, qui révèlent la corruption, la vénalité, l'absence de principe dans ce milieu. Mais ce discrédit a une autre origine, plus particulièrement à gauche : les reniements, les trahisons des hommes et des femmes qui se sont fait passer pour les représentants des intérêts du monde du travail.

Et si les mêmes veulent aujourd'hui se refaire une virginité, s'ils veulent occulter le passé, c'est pour être en situation de refaire les mêmes mauvais coups contre les travailleurs.

Leur ambition n'est pas tant de battre Le Pen, que de revenir au pouvoir. S'ils voulaient combattre la montée de l'extrême droite, ils tiendraient un tout autre discours.

Ils expliqueraient que pour réduire l'influence de Le Pen, il faut s'attaquer radicalement aux profits des financiers, du patronat, de la bourgeoisie, pour réduire le chômage, la misère et ses corollaires : la précarité, l'insécurité, la démoralisation sociale, qui constituent le terreau sur lequel prospère la pourriture d'extrême droite. Ce n'est pas en en appelant au sens moral du patronat, comme Jospin dans ses propositions économiques, qu'on peut le faire.

Il faut que les travailleurs imposent l'interdiction des licenciements, l'embauche dans les services publics, la publication des comptes des patrons, le contrôle de leurs affaires, de leurs transactions. En un mot il faut que les travailleurs sachent empiéter sur le pouvoir économique du patronat.

Mais ni Jospin ni ses futurs partenaires ne disent ni ne veulent cela. La raison en est évidente. Ils ne veulent pas s'en prendre au pouvoir des patrons, à leurs profits, ni à leur droit de gérer l'économie à leur avantage et sans souci de la collectivité. Ces hommes politiques n'ont pas vraiment la volonté de combattre la montée de l'extrême droite, mais seulement celle de se servir électoralement de l'émotion que son existence provoque, à juste titre, dans une fraction de l'opinion.

On ne pourra combattre avec efficacité la montée de l'extrême droite qu'en se défiant de ces faux amis, qui, si souvent, ont entraîné les travailleurs dans une impasse tragique.

LE FRONT NATIONAL ET SES CHÂTELAINS

Dans son numéro du 26 mars, *Le Canard enchaîné* dresse une liste impressionnante de comtes, vicomtes, marquis – sans compter quelques roturiers –, tous grands chefs du Front national qui peuvent regarder les manants que nous sommes du haut de leurs donjons. Et de citer, photos des manoirs à l'appui, le comte d'Ogny, conseiller régional FN du Centre ; le marquis de Suarez d'Aulan (et ex-PDG des champagnes Heidsieck), ancien membre du comité de soutien à la candidature présidentielle de Le Pen qui «*navigue entre ses demeures rémoise, parisienne (avenue Foch) et un grand château du Calvados classé monument historique*» ; ou encore un conseiller régional FN de Bourgogne, un autre de Haute-Normandie et toute une brochette de leurs pairs, tous «élus du peuple» FN.

Sans oublier Le Pen qui, après avoir hérité du PDG des ciments Lambert d'une somptueuse résidence (900 m² + 350 m² de dépendances dans un immense parc boisé), l'a finalement trouvée pas assez chic et, après y avoir hébergé son état-major personnel, a déménagé dans une demeure encore plus luxueuse à Rueil-Malmaison.

Si les dirigeants du Front national chassent volontiers l'électeur dans les cités HLM, c'est sans doute que pour nombre d'entre eux, propriétaires de gentilhommières et de noms à rallonge, la chasse fait partie des occupations et du statut de châtelain.

On comprend pourquoi, dans un récent meeting à Marseille, Bruno Mégret, n°2 du FN, parlait de restaurer «*le droit féodal des patrons dans les entreprises*». Mais, derrière les références médiévales des politiciens, avec ou sans particule, de l'extrême droite, une chose reste claire : c'est la trique qu'ils promettent aux manants d'aujourd'hui, aux travailleurs, aux plus pauvres. Et c'est pour la classe des riches, qu'ils servent et à laquelle ils appartiennent le plus souvent, que les dirigeants du FN promettent, entre autres choses, la privatisation de la Sécu, la suppression du RMI ou encore la baisse des impôts sur les hauts revenus.

LES CORRUPTEURS VIOLENT LA LOI...

LE GOUVERNEMENT VA LEUR SIMPLIFIER LA VIE

Le gouvernement a prévu de soumettre au Parlement en avril un projet de loi dont le but serait de simplifier la passation des marchés entre les collectivités locales et les entreprises. En fait de simplification il s'agit pour tous les marchés de 0,7 à 1,3 million de francs de ne pas être soumis aux règles du code des marchés publics, qui consiste théoriquement à faire un appel d'offres ouvert à tous les postulants, où n'est retenue que l'entreprise offrant la meilleure prestation pour le moindre coût.

Cette règle aura comme conséquence, d'une part de faciliter la corruption, en permettant en toute légalité d'attribuer à une entreprise choisie par les élus quasiment tous les marchés ; il suffira de diviser ces marchés en tranches inférieures au maximum prévu par le projet de loi. D'autre part, cette nouvelle loi, qui arrive fort à propos, permettrait d'arrêter un certain nombre de procédures judiciaires en cours, en légalisant a posteriori les actes de certains élus. De toute façon la corruption généralisée du système dépasse largement le cadre de la loi.

Depuis quelques années la corruption organisée par les groupes industriels pour se faire attribuer des marchés est venue sur le devant de l'actualité à travers la mise en examen, voire le passage en prison, de certains hommes politiques. Présidents de conseils généraux, maires de grandes villes, présidents d'offices d'HLM, par ailleurs députés ou même ministres, ont été pris la main dans le sac ou plus exactement les poches pleines, eux ou leurs amis politiques, des commissions que leur avaient attribuées des sociétés privées. L'ancien ministre Carignon s'est ainsi retrouvé en prison pour avoir reçu quelques millions versés par la Lyonnaise des Eaux afin de récupérer le marché de l'eau de Grenoble. Cette récupération a permis à la Lyonnaise de faire de fabuleux profits sur le dos des usagers en surfacturant le prix de l'eau. Mais l'organisateur, la Lyonnaise, elle, n'a jamais été poursuivie.

La corruption est une pratique généralisée de la part de toutes les entreprises, qu'elles soient du bâtiment, des travaux publics ou de toutes celles qui avaient ou ont besoin du feu vert des élus ou des organismes publics pour s'accaparer la première place dans l'immense fromage que représentent les commandes publiques.

Ces commandes sont évaluées à 700 milliards par an. En fait bien plus si l'on y ajoute les diverses concessions accordées par les collectivités locales dans le domaine de l'eau, des ordures ménagères, des enterrements, de la santé, des transports, etc., etc. Les « affaires » qui viennent au jour ne sont qu'une toute petite partie de ce qui se passe en réalité. Dès que des investigations sont menées on apprend que telle entreprise du bâtiment offre des voyages à l'autre bout du monde au moindre directeur d'office de HLM, que tel architecte se fait payer deux fois le prix de ses prestations en dehors de toutes les règles existantes.

Il y a une hypocrisie fondamentale entre les principes qui, prétendument, organisent la société et la réalité ; l'honnêteté, la probité, voire l'égalité, sont des mots creux destinés à endormir le bon peuple. Dans cette société capitaliste, tout s'achète, les marchandises, les machines comme les hommes, qu'ils soient politiques, journalistes ou scientifiques. C'est la loi du plus riche qui prévaut. Des firmes aéronautiques qui ont les moyens ont pu se payer des gouvernements entiers. Quand une société ne tire les richesses, accaparées par la minorité d'exploiteurs, que du vol généralisé de millions de travailleurs, et tant qu'on n'aura pas exproprié ces voleurs, comment pourrait-il en être autrement ?

Paul SOREL

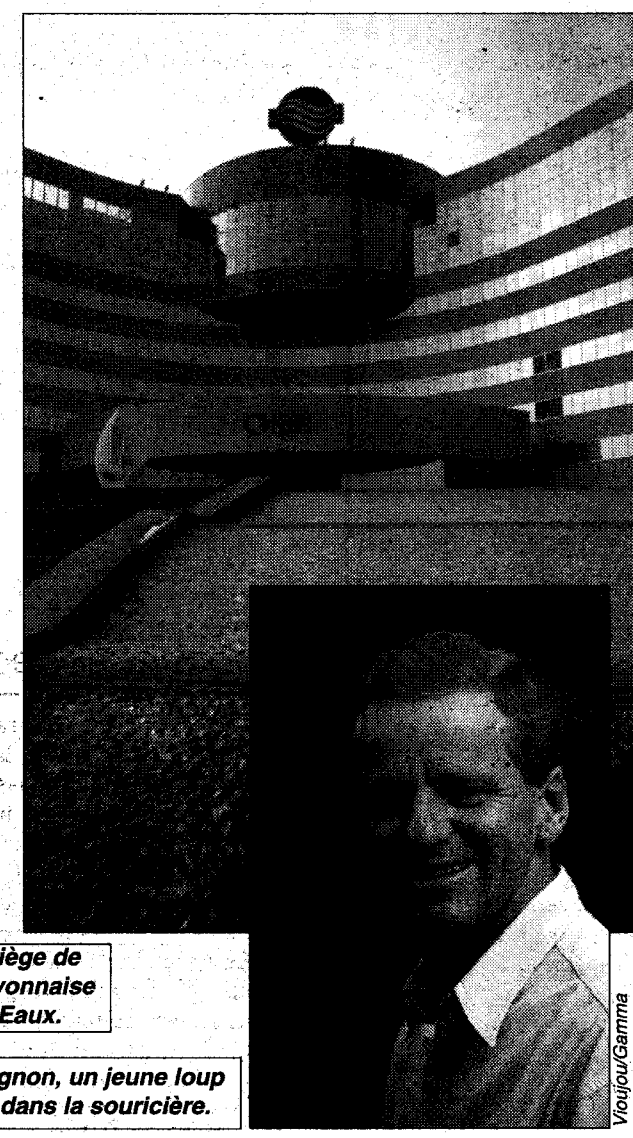

Rafaël Gaillarde/Gamma

Le siège de la Lyonnaise des Eaux.

Vioujou/Gamma

Carignon, un jeune loup pris dans la souricière.

Affaire Suard

PROCÈS D'UN PDG (Pourquoi Donc se Gêner)

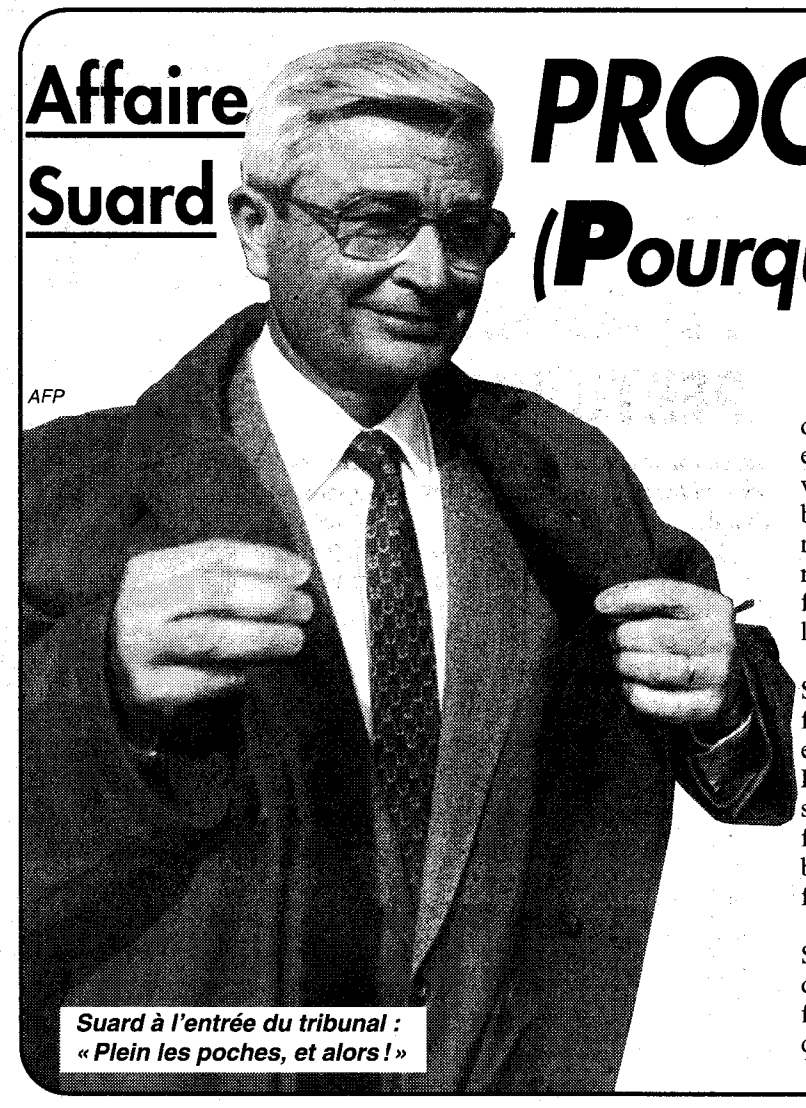

AFP

Suard à l'entrée du tribunal : « Plein les poches, et alors ! »

Le procès de l'ex-PDG d'Alcatel-Alsthom, Pierre Suard, et de plusieurs de ses comparses, vient de se terminer devant le tribunal d'Evry. Dans son réquisitoire le procureur a réclamé dix-huit mois de prison, dont six mois ferme. Le jugement doit être rendu le 6 mai.

Pour ne s'intéresser qu'au cas Suard, il lui est reproché d'avoir fait payer par Alcatel des travaux effectués dans ses domiciles de Boulogne et de Neuilly. A eux seuls, les travaux dits de sécurité faits à Neuilly auraient coûté la bagatelle de quatre millions de francs.

Le procès a aussi rappelé que Suard avait touché une prime de démission de trente millions de francs et que, autre fait, la femme d'un de ses amis touchait d'Alcatel un salaire de 36 000 F brut, et diverses primes pour... étudier un logo.

À l'époque où il fut mis en examen pour la première fois, en juin 1994, Suard avait pris de haut le juge qui osait lui demander des comptes, lui le dirigeant d'un des plus grands groupes français, payé 1,2 million de francs par mois, pour des faits qu'il ne s'était même pas donné la peine de cacher tant ils lui paraissaient naturels. Se souvient-on comment ses pairs avaient pris sa défense et, derrière eux, tous les patrons qui trouvaient que Suard, en profitant de sa position de PDG pour faire effectuer des travaux à son domicile sans les payer, avait fait seulement ce que chacun d'entre eux faisait, ou était tenté de faire ?

Dans le même temps, une autre affaire, autrement plus importante, celle des surfacturations faites à France Télécom par Alcatel (fournisseur de câbles et de centraux téléphoniques) a été révélée. Cette affaire porte, elle, sur des centaines de millions de francs et sera jugée ultérieurement.

Mais alors que Suard ne se gênait pas pour confondre les coffres des sociétés qu'il présidait et les siens, il a supprimé des milliers d'emplois dans le groupe pour, disait-il, réduire la masse salariale. Mais pas question de réduire ses revenus qui étaient sacrés et sacrément confortables.

Aujourd'hui, Suard continue à profiter, outre sa confortable retraite, de 110 000 francs mensuels, le revenu de ses placements financiers après impôt.

Tchuruk, le PDG qui depuis 1995 a remplacé Suard à la tête d'Alcatel-Alsthom, a continué la politique de restructurations, de licenciements, de suppressions d'emplois, au grand bénéfice des actionnaires du groupe. L'action Alcatel-Alsthom se porte bien !

S.F.

La grève des internes

POUR LA DÉFENSE DES SOINS, OU DE LA CARRIÈRE ?

AFP

Le 23 mars, à Paris.

Les internes des hôpitaux font grève pour l'annulation d'une convention signée entre la Sécurité sociale et des syndicats de médecins qui prévoit que les médecins « libéraux », c'est-à-dire non salariés, devront reverser une partie de leurs honoraires s'ils dépassent les objectifs de dépenses fixés par le gouvernement. Pour les médecins nouvellement installés, ceux qui sont aujourd'hui internes dans les hôpitaux, la convention prévoyait initialement qu'ils ne soient pas pénalisés pendant cinq ans. La grève des internes a fait reculer le gouvernement sur leur objectif de départ et c'est pendant sept années qu'ils ne seront pas pénalisés. Les internes continuent leur grève pour le retrait pur et simple de la convention, c'est-à-dire le retrait de toute pénalité pour tous les médecins, qu'ils soient nouvellement ou anciennement installés.

Le plan Juppé... novembre 1995

Le fait que les internes soient en grève contre le plan réactionnaire de Juppé sur la Sécurité sociale devrait réjouir tous ceux qui sont ou seront victimes des restrictions que ce plan prévoit. Mais le plan Juppé ne date pas d'hier. Annoncé en novembre 1995, il prévoyait déjà que les dépenses de médecine de ville imposées à la Sécurité sociale ne devraient pas dépasser 2,1 % par an. Il prévoyait aussi, on s'en souvient, au nom de la lutte contre les inégalités, l'alignement des régimes de retraite des services publics sur ceux nouvellement imposés aux travailleurs du privé, c'est-à-dire le passage de 37,5 à 40 années de versements pour pouvoir bénéficier d'une retraite à taux plein. Pendant plusieurs semaines les travailleurs du secteur public, et en particulier les cheminots, avaient fait grève pour faire reculer Juppé. Si les internes de l'époque les avaient alors rejoints dans leur lutte, ceux d'aujourd'hui seraient bien plus crédibles quand ils disent se battre contre une médecine à deux vitesses.

Le souci de la bonne médecine?

Derrière les déclarations de lutte des internes pour la défense des malades et des assurés, se cache une démarche bien plus intéressée. Eux, qui travaillent pour le moment à l'hôpital, seraient bien plus convaincants si leurs revendications s'opposaient à la réduction du budget des hôpitaux qui entraîne des suppressions de lits, des fermetures de services et d'hôpitaux, la limitation du nombre d'interventions chirurgicales. Eux qui se plaignent des nombreuses heures de service qu'ils doivent assurer à l'hôpital, et qui sont bien placés pour connaître les conditions de travail imposées aux infirmières et aux aides-soignantes, seraient bien plus convaincants s'ils se battaient pour qu'on embauche un personnel suffisant pour faire correctement fonctionner les hôpitaux publics.

En réalité, les internes se battent pour ce qu'ils gagneront dans un ou deux ans quand ils seront installés à leur compte.

La limitation des dépenses de santé distingue deux postes : d'une part, les honoraires perçus par les médecins et, d'autre part, le montant de ce qu'ils prescrivent. Évidemment ce qui les gêne le plus, c'est d'être limités sur la progression de leurs honoraires. Aujourd'hui, ils ne discutent pas le prix de la consultation mais le nombre d'actes qu'ils pourront faire. Plus ils verront de malades, plus ils feront de consultations et de visites, et plus leurs honoraires progresseront. Et ils ne veulent pas être taxés sur cela.

Mais une telle progression du nombre d'actes permet-elle vraiment de faire une bonne médecine? En voyant un grand nombre de malades, est-ce qu'ils n'examineront pas chacun moins longtemps, moins à fond, moins bien ? En essayant de suppléer par la multiplication des examens de laboratoire ce qu'ils n'auront pu déceler par un interrogatoire ou un examen plus approfondi de leurs patients, est-ce qu'ils amélioreront vraiment l'efficacité de leurs soins ? Si, dans leurs revendications, ils dissociaient leurs honoraires de l'évolution du coût de ce qu'ils prescrivent, ils seraient infiniment plus crédibles quand ils prétendent se battre pour l'intérêt des malades.

Il vaut mieux se préoccuper de ce que payent les malades que des intérêts de l'industrie pharmaceutique

On dispose aujourd'hui de médicaments semblables, voire totalement identiques, qui sont vendus par l'industrie pharmaceutique à des prix pouvant varier du simple au double. Il s'agit de médicaments qui ont plus de vingt ans, dont le brevet d'invention est tombé dans le domaine public et qui peuvent donc être commercialisés par un autre laboratoire (à qui le premier vend souvent la matière première). Par exemple, un même médicament contre l'insuffisance veineuse est vendu, selon le laboratoire qui le commercialise 25,90F ou... 51,70F; un même anti-inflammatoire passe de 37,70F à 60,70 F ; un même médicament contre l'ulcère coûte 96,90 F ou 129,20 F... Bien que les moins chers existent parfois depuis des années, les plus chers sont toujours prescrits par les médecins et les laboratoires qui les commercialisent font de super-bénéfices, alors qu'ils pourraient vendre moins cher. Les laboratoires Smithkline-Beecham n'ont baissé le prix d'un de leurs antibiotiques de 37,20F à 23,10 F, soit une baisse de 38%, qu'après que la Caisse nationale d'assurance maladie eut fait parvenir à tous les médecins un courrier leur demandant de ne plus prescrire ce médicament trop cher, puisqu'un autre produit identique était vendu par un autre laboratoire à 23,30F depuis des années. Que les médecins soient attentifs aux prix, qu'ils se soucient un peu moins des intérêts de l'industrie pharmaceutique et ils ne feront pas une moins bonne médecine pour autant.

Alors, quand on entend à la télévision les porte-parole des internes dire qu'ils ne veulent pas se soucier de l'aspect financier, c'est vraiment choquant. D'autant plus que, sans parler de l'avance à faire, tous les malades n'ont pas de mutuelle complémentaire, tels les chômeurs et ceux qui font des petits boulots, et un médicament à 100F laisse plus à la charge du malade qu'un médicament à 50 F. En fait, lorsqu'ils s'expriment ainsi, les internes parlent au nom des médecins libéraux. Ils partent en guerre pour défendre les intérêts qui seront les leurs lorsque, dans quelques années, ils seront installés. Les médecins libéraux parlent de grève, mais ils ne la font pas vraiment. Et pour cause, ils ne tiennent pas à perdre deux semaines de rentrées. La grève des internes à l'hôpital est bien plus sensible, elle paralyse directement les soins aux malades et cela gêne plus le gouvernement.

Les ordonnances de Juppé sont réactionnaires car elles visent globalement à restreindre les soins pour les plus pauvres. Mais si les internes voulaient réellement utiliser le rôle qu'ils jouent à l'hôpital, ils chercheraient à imposer au gouvernement qu'il augmente les crédits hospitaliers. D'autant que c'est seulement dans les hôpitaux que futurs médecins et spécialistes peuvent apprendre, et apprennent effectivement, leur métier. Ce métier qu'ils exerceront, pour la plupart, dans le privé.

Les travailleurs n'ont rien contre les médecins qui ne sont pas des exploiteurs comme le patronat, à l'exception de ceux qui possèdent des parts dans des cliniques privées. Mais ce n'est pas la misère des hôpitaux, que les internes côtoient quotidiennement, qui les met en mouvement. C'est la façon dont, eux, vivront plus tard.

Espérons que si le personnel hospitalier – infirmières, aides-soignantes, administratifs, ouvriers d'entretien –, entrent en lutte contre les restrictions budgétaires, les internes auront au moins à cœur d'en être à l'avant-garde.

Sophie GARGAN

Hôpitaux de Toulouse

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION PERTURBÉ

Lundi 24 mars, à l'appel de la CGT et de FO, 500 travailleurs des hôpitaux manifestaient dans la salle des Pas-Perdus à l'Hôtel-Dieu, siège de la direction des hôpitaux de Toulouse, devant le Conseil d'administration où siégeait pour la première fois le directeur de l'Agence régionale d'hospitalisation.

Le directeur général du CHU sortit dès le début de la réunion nous dire que notre attitude était inadmissible, que l'on faisait trop de bruit, que la presse n'avait pas le droit d'être là, n'étant pas invitée. Mais il est vite rentré sous les cris de : «*Des crédits pour la santé*», «*Y a trop de boulot à l'hôpital, trop de chômeurs à l'extérieur : embauchez !*», «*Ah ! ça ira, ça ira, les administrateurs on les pendra !*». L'ambiance était chaude.

À cette réunion, les administrateurs devaient se prononcer sur l'acceptation ou pas d'un budget amputé de 56 millions de francs, qui entraînerait une amputation de la masse salariale annuelle d'environ 27 millions de francs. Ce qui équivaut à près de 140 suppressions d'emplois et à une aggravation de nos conditions de travail.

Le directeur a essayé de quitter la salle du Conseil avant la fin, mais s'est retrouvé quelque peu bousculé devant une porte fermée et gardée par une centaine d'hospitaliers. Légèrement décoiffé, livide, il a battu en retraite, protégé par le secrétaire général de la CGT, vers une estrade d'où il a désapprouvé «nos méthodes» et annoncé que le Conseil d'administration était suspendu. Alors, c'est aux cris de «*au boulot, au boulot*» qu'il a été prié de regagner la salle du Conseil.

Un quart d'heure après, nous apprenions que le Conseil d'administration avait rejeté le budget amputé. Mais nous savons bien qu'il n'est là que pour le décorum, que c'est le représentant de l'État qui a le pouvoir réel de décision. Et pour remettre en cause les économies en matière de santé, il faudra une lutte de toutes les catégories de travailleurs hospitaliers.

Correspondant LO

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

CE N'EST PAS LE FN QU'IL FAUT INTERDIRE C'EST LE CHÔMAGE

A l'occasion du congrès du Front National qui se tient en cette fin de semaine à Strasbourg, la gauche et la droite se préparent à manifester. La volonté de la quasi-totalité des partis politiques parlementaires de marquer démonstrativement leur opposition à l'organisation de Le Pen, coïncide avec un sentiment grandissant – en particulier parmi les militants de gauche et d'extrême-gauche, parmi une fraction de la jeunesse, et aussi parmi les travailleurs les plus politisés – d'une menace grandissante de l'extrême-droite.

Les manifestations qui ont eu lieu un peu partout à l'occasion d'une réunion du F.N. ou de la visite d'un de ses leaders, à Grenoble il y a quelques semaines, ou encore à Marseille, à Saint-Etienne le week-end dernier, celles contre la loi Debré, attestent de l'inquiétude de bien des gens de gauche et de bien des travailleurs. Et la volonté d'agir pour contrecarrer l'ascension du Front National va certainement se marquer dans les rues de Strasbourg, derrière les cortèges de la gauche. C'est tant mieux.

Tout le monde aujourd'hui, de Jospin à Pasqua en passant par Juppé et Léotard, proclame sa volonté de combattre le Front National. Et de Fabius à Balladur, des partis de gauche aux partis de droite, on s'accuse mutuellement d'avoir fait le jeu du Front National, en introduisant la proportionnelle, en le faisant entrer qui à la Chambre des Députés, qui au Parlement européen. On ne peut pas indiquer plus clairement que ce qui les motive ce sont des préoccupations purement électorales. C'est de ne pas laisser leur siège de députés à des concurrents, voire de ne pas perdre leur possibilité de rester ou de redevenir ministre. Comme si le problème était celui de la représentation ou pas du Front National dans ces institutions et non celui de la présence grandissante dans la société française – y compris dans le monde du travail – de gens qui applaudissent à sa démagogie voire s'en réclament.

Certes aujourd'hui le Front National se manifeste encore essentiellement sur un plan électoral et sa croissance a surtout des répercussions à ce niveau. Mais le danger, celui que perçoivent sans nul doute une grande partie de ceux qui manifestent dans la rue contre l'extrême-droite, va bien au-delà de la conquête de sièges de députés ou de conseillers municipaux par le parti de Le Pen. L'influence grandissante des idées de celui-ci s'est déjà traduite par des mesures contre les travailleurs. Même si celles-ci ont été prises par des gouvernements de gauche ou des gouvernements de droite, comme les lois contre l'immigration, faites pour diviser la classe ouvrière et dont le but est de détourner son attention des véritables causes de la dégradation de sa situation, conséquence du chômage.

Aujourd'hui l'idéologie d'extrême-droite se répandant dans la conscience des travailleurs affaiblit la classe ouvrière et prépare le terrain pour la livrer pieds et poings liés à ses exploiteurs. Demain les succès du F.N. pourraient lui permettre de fournir des hommes de main capables d'intervenir à un tout autre niveau qu'électoral, contre tout ce qui de près ou de loin pourra ressembler à une organisation de défense des travailleurs.

Car c'est aussi à cette tâche au service du capital, celle qui incomba à tous les partis fascistes, que pourraient se consacrer les bandes à Le Pen, si la situation leur en fournissait l'occasion. Même si dans un premier temps ce qui anime les politiciens du Front National c'est d'abord, eux aussi, l'envie d'accéder à des fauteuils de maires, de députés et de ministres.

Mais ce sont les politiciens de droite et de gauche qui se sont ces dernières années succédé au gouvernement qui leur ont « chauffé la place » ! Eux aussi ont fait de la démagogie contre les immigrés. Et les charters, ceux de droite comme ceux de gauche, ont montré que pour flatter un certain électorat ils ne reculaient devant rien, pas plus les uns que les autres. Car il est bien significatif que les uns comme les autres sont capables de battre le pavé un jour pour plaire aux électeurs anti-Le Pen, voire de discuter s'il faut ou non interdire son parti, alors que la veille, ou l'avant-veille, leur gouvernement a fait de la démagogie anti-immigrés pour plaire à l'autre fraction de l'électorat, celle qui au contraire est attirée par Le Pen.

Les uns comme les autres se sont compromis dans les scandales financiers, révélant comment ils ont aidé les grosses entreprises à s'enrichir, par le biais des marchés publics et en puisant dans les poches des contribuables, en prenant pour leur parti ou pour eux-mêmes leur « pourboire » au passage. Et surtout, les uns comme les autres ont montré qu'ils n'étaient là que pour servir les patrons et les riches, aider les licenciers à licencier, sans prendre aucune mesure capable de faire reculer le chômage.

Gauche et droite ont mené la même politique au gouvernement, et inspiré le même dégoût à toute une fraction de la population qui croit trouver maintenant une solution – toujours électorale pour l'instant – du côté de Le Pen.

C'est pourquoi aucun de ces partis n'a été et ne sera demain un rempart contre Le Pen.

Si ceux qui manifestent dans la rue à Strasbourg ou ailleurs, se contentent de rester à la remorque de ces partis et de leurs dirigeants, ils contribueront peut-être à défendre les postes de ceux-ci – et encore, car ne n'est même pas prouvé que les manifestations, même suivies et nombreuses, fassent hésiter les électeurs potentiels de Le Pen – mais ils n'auront en rien écarté le danger de l'extrême-droite.

Car faire reculer le danger Le Pen, cela n'a rien à voir avec la préparation d'une joute électorale. C'est se battre pour faire reculer le chômage, c'est se battre pour un autre partage des richesses. C'est œuvrer pour que la classe ouvrière se renforce au travers de ses luttes et se retrouve en meilleure position pour affronter l'extrême-droite s'il le faut.

Louis GUILBERT

Leur société

Plan textile

VIEILLE RENGAINE ET NOUVELLE BAISSE DES CHARGES PATRONALES

La Commission européenne vient de rejeter le plan textile, dit plan Borotra, du nom du ministre de l'Industrie. Ce plan, élaboré l'été dernier, accordait aux patrons du textile la suppression totale des charges patronales pour les salaires égaux au SMIC, et un allégement dégressif jusqu'à des salaires d'une fois et demie le SMIC.

Un beau cadeau pour les patrons du textile qui se plaignaient de la concurrence italienne, et 2,1 milliards de francs de manque à gagner par an pour la Sécurité sociale ; ou alors ce sera une dépense du même montant pour le budget, au cas où l'État rembourserait la Sécurité sociale.

La Commission européenne refuse la reconduction de ce « plan textile », arguant que son caractère sectoriel est « *incompatible avec les règles européennes de la concurrence* ».

Qu'à cela ne tienne : Juppé a trouvé le moyen de contourner l'avis de la Commission. Il prépare un nouveau plan de baisse des charges mais qui, cette fois-ci, concernerait tous les patrons qui emploient des travailleurs à bas salaires. On n'en connaît pas encore les modalités, mais on sait qu'il coûterait cette fois entre 4 et 6 milliards de francs. Et où trouver l'argent pour cela ? C'est simple : par des économies budgétaires, notamment par des suppressions d'emplois dans la fonction publique, annoncées en même temps.

Ce serait ubuesque, cette façon de prétendre créer les emplois de demain en supprimant ceux d'aujourd'hui. Mais depuis le temps que les gouvernements successifs nous jouent cette comédie, elle ne fait plus rire. Surtout pas les chômeurs.

CHARITÉ BIEN ORDONNÉE COMMENCE PAR SOI-MÊME

Une note du directeur du personnel du ministère des Finances révèle que l'État fournit du personnel, gratuitement, à un certain nombre de personnages politiques, sans qu'ils y aient droit.

La règle veut qu'à l'issue de sa fonction, un président de la République dispose à vie de deux secrétaires et d'un chauffeur payés aux frais des contribuables, mais les anciens Premiers ministres, eux, n'ont droit qu'à un chauffeur, avec voiture tout de même. Quant aux autres personnalités, comme les ex-ministres, elles n'ont théoriquement droit à rien.

Mais des pratiques se sont instaurées qui ne relèvent pas du droit, et dont des proches du ministère des Finances sont les heureux et discrets bénéficiaires – on n'est jamais si bien servi que par soi-même.

Le socialiste Emmanuelli, ancien secrétaire d'État au Budget, dispose toujours d'une secrétaire payée par l'État, tout comme le libéral Madelin, qui de surcroît bénéficie gracieusement d'une voiture avec chauffeur. Sarkozy a même quitté le ministère des Finances en emmenant avec lui un maître d'hôtel. Pour se défendre, lui qui ne conteste pas la chose, il explique que ce maître d'hôtel a rapidement cessé d'être rémunéré par le ministère des Finances pour l'être par la ville de Neuilly-sur-Seine dont il est le maire.

Cet usage totalement hors la loi – mais que vaut la loi pour ceux qui la font et en disposent à leur guise – relève, dit-on au ministère des Finances, d'une « *tradition de courtoisie* ». Cela n'empêche pas ces privilégiés, voiturés, aidés, et même alimentés gratis et aux frais de l'État, de faire des discours moralisateurs sur l'austérité nécessaire, d'admonester les grévistes, de leur reprocher leur égoïsme et leur corporatisme. Sans courtoisie, et sans pudeur.

M. R.

DES COMPTES RÉMUNÉRÉS QUI COÛTERAIENT CHER AUX PETITS COMPTES

Conséquence de l'unification de la monnaie et des règles financières en Europe, les comptes courants devraient bientôt être rémunérés en France, comme ailleurs.

Cela représente des sommes importantes puisqu'en 1995 1 400 milliards de francs ont stationné en moyenne sur ces comptes courants, argent que les banques ont évidemment fait « travailler ». Le gain pour ces dernières a été estimé cette année-là entre 90 et 100 milliards de francs.

Comme quoi cet argent qui dort… ne dort pas pour tout le monde. Et pour les banques, il n'est pas question de prendre sur elles ce manque à gagner. Ce qu'elles risquent de perdre d'un côté, elles comptent bien le rattraper de l'autre. Et les voilà qui reparlent de faire payer aux clients les chèques et l'utilisation de la carte bleue. La Compagnie Bancaire s'est livrée à une série d'études débouchant sur une taxation qui serait de 5 à 11,50 F par chèque.

Comme quoi, même quand une mesure semble pouvoir avoir une conséquence positive pour la population en général, on trouve vite un moyen de la retourner.

Pire même, il ne faut pas croire que pour les clients des banques, cela va se terminer par une opération blanche. On parle bien de rémunérer les comptes courants, mais les 5 000 premiers francs ne devraient pas être rémunérés. Ce qui exclut aussitôt la moitié des propriétaires de comptes ! Et donc une grande partie de la population travailleuse. Par contre, pour celle-ci comme pour tous les autres, les chèques seront payants…

Quant aux profits des banques, il ne sera pas dit qu'ils puissent être égratignés…

Marielle LEMONNIER

AFP

Banques

LE GOUVERNEMENT ET LES BANQUIERS VEULENT IMPOSER DES HORAIRES PLUS FLEXIBLES

Les cinq fédérations syndicales du secteur bancaire appellent à cesser le travail le 4 avril prochain contre la menace d'abrogation du décret de 1937 qui encadre les horaires d'ouverture dans les banques.

En effet, le Conseil des ministres du 9 avril devrait adopter un décret qui, au nom de la flexibilité des horaires, ferait sauter quasiment tous les verrous. Disparaîtraient ainsi l'interdiction de travailler par roulement ou par relais et l'obligation de fermer une même agence deux journées consécutives par semaine, dimanche compris.

Plusieurs réseaux bancaires ont déjà obtenu certaines dérogations, pour lesquelles elles ont eu l'aval de syndicats. Ainsi en est-il d'un accord au Crédit Lyonnais. A ce propos, le directeur du réseau d'agences du Crédit Lyonnais cite volontiers un exemple : « *Dans une agence parisienne, le temps d'ouverture à la clientèle a augmenté de 50 %, les effectifs augmentant de... 10 %* ».

En fait, tous les patrons des banques souhaitent voir disparaître les contraintes liées au décret de 1937 pour pouvoir bénéficier des mêmes facilités que certains de leurs concurrents (La Poste, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel ou les Caisses d'Épargne) qui ne sont pas soumis aux mêmes obligations, et faire travailler les employés quand et comme cela les arrange.

Avec ce décret, le gouvernement ne fait que reprendre les propositions du patronat des banques formulées par l'Association française des banques (AFB). Pour faire avaler ces nouvelles mesures, l'AFB évoque une « charte sociale » : seuls les volontaires travailleraient par roulement – sauf circonstances exceptionnelles – et ceux qui auront des horaires décalés pourraient réduire – de façon minime – leur temps de travail. L'AFB fait miroiter que de cette manière trois mille emplois pourraient être sauvés. Ce qui semble bien dérisoire dans un secteur où ce sont – de source syndicale – de 30 000 à 40 000 emplois qui sont menacés dans les cinq ans à venir.

Les fédérations syndicales semblent surtout regretter amèrement que ces projets n'aient pas donné lieu à des discussions, pour lesquelles elles ont fait et renouvelé des propositions à l'AFB. Ces fédérations étaient d'ailleurs prêtes à des reculs sur les horaires, mais des reculs « négociés » ! Ni les banquiers, ni le gouvernement n'ont voulu les entendre.

C'est sans doute surtout cela qui les fait soudain réagir. Reste que, quelles que soient les arrière-pensées des pontes syndicaux, les employés des banques auraient tout intérêt à se saisir de cet appel pour montrer leur combativité et inviter ainsi le gouvernement à remballer son décret. Accepter maintenant d'être « flexibles », ce serait inviter le patronat des banques à nous demander ensuite de l'être encore plus. Nous ne sommes pas des contorsionnistes.

J.F.

Italie

MANIFESTATION POUR L'EMPLOI... OU POUR LE GOUVERNEMENT ?

Ils étaient de 150 000 (selon la préfecture) à 400 000 selon les organisateurs à participer samedi 22 mars à Rome à une grande manifestation pour l'emploi. Les trois confédérations syndicales italiennes CGIL-CISL-UIL avaient voulu faire les choses en grand en recourant à 16 trains spéciaux, deux mille autocars et même un ferry spécial depuis la Sardaigne.

De l'avis de la presse, la manifestation, qui a pourtant été vite expédiée, avait plus l'allure d'une promenade que d'un cortège de travailleurs en colère et comptait d'ailleurs plus de retraités que d'ouvriers, les délégations des grandes usines du Nord brillant surtout par leur absence. Mais c'est en fait tout le contexte de cette manifestation qui était empreint d'ambiguïtés.

Il s'agissait en effet, selon les dirigeants syndicaux, d'obliger le gouvernement Prodi à accélérer la mise en œuvre de mesures pour l'emploi, en premier lieu celles du « *pacte pour l'emploi* » signé en septembre dernier entre les confédérations et le patronat. Mais ce « pacte pour l'emploi » est surtout fait de mesures de déréglementation du travail : relance de l'apprentissage, travail intérimaire, « contrats de zone » prévoyant des embauches à des salaires plus bas dans les régions à fort chômage, exemptions de charges pour les patrons dans les régions du Sud, et subventions diverses au bénéfice des patrons sous prétexte de favoriser l'emploi. Quant aux mesures que discute actuellement le gouvernement Prodi, elles comporteraient l'embauche de quelques centaines de milliers de jeunes à des travaux « d'utilité sociale » et à temps déterminé, pour quelque 800 000 lires par mois (moins de 3 000 F). On a déjà vu cela avec les « TUC » en France, qui n'ont rien changé comme on sait !

Ce gouvernement de centre-gauche, appuyé par le PDS (l'ex-Parti Communiste) et par le parti de la Refondation communiste (la fraction de l'ex-PC qui a gardé l'étiquette communiste) mène une politique d'austérité et, comme tous les autres gouvernements européens, ne déclare prendre des mesures « pour l'emploi » que pour couvrir une politique propatronale visant à faciliter la baisse des salaires et la diminution des garanties données aux salariés, et en aucun cas à s'en prendre au profit. Alors que signifie manifester en demandant à ce gouvernement d'accélérer ses mesures « pour l'emploi » ?

En tout cas un des principaux soutiens de ce gouvernement, le secrétaire du PDS D'Alema, a estimé qu'il pouvait très bien se joindre à la manifestation, entouré il est vrai d'un bon service d'ordre, accentuant ainsi un côté progouvernemental que les dirigeants syndicaux auraient préféré moins flagrant. D'autant plus que D'Alema s'est distingué, lors du récent congrès de son parti, en déclarant que l'ex-PC se doit d'être « moderne », de mieux comprendre les impératifs des patrons en reconnaissant par exemple la nécessité de la flexibilité du travail, et a même accusé le leader de la CGIL Cofferati, membre lui aussi du PDS, de ne pas comprendre assez vite ces nécessités !

Cofferati, qui n'en mérite certainement pas tant, tant il se montre disponible et compréhensif envers les intérêts patronaux, a éprouvé le besoin les jours suivants de prendre un peu ses distances d'avec le caractère un peu trop pro-gouvernemental de la manifestation, pleine selon lui d'« anomalies ». Mais la défense de l'emploi et des droits des travailleurs, en Italie comme ailleurs, ne pourra pas se faire sans s'en prendre aux profits des patrons et à la politique des gouvernements à leur service. Même quand ils sont soutenus par la gauche et par les directions syndicales.

André FRYS

Russie

A LA VEILLE DE LA GRÈVE GÉNÉRALE DU 27 M

AFP

Des mineurs, lors d'une grève en décembre 1996.

Le 27 mars, la Fédération des syndicats indépendants de Russie (FNPR) a prévu une grève générale contre la chute vertigineuse du niveau de vie des salariés. Depuis des mois, on ne compte plus les grèves, les manifestations, les routes et centres-ville occupés par des salariés ou des retraités protestant contre le non-paiement de ce que l'État leur doit.

Une estimation récente chiffre à l'équivalent d'une cinquantaine de milliards de francs le montant des salaires impayés dans le secteur public. S'y ajoutent des arriérés de pensions (15 milliards de francs), de prestations sociales. Cela sur fond d'une inflation, officiellement jugulée, mais dont donne une idée le fait que la Banque centrale vient d'émettre une coupure d'un demi-million de roubles, car les prix s'envolent toujours plus haut, comme les revenus des nantis du régime, tandis que la majorité de la population ne cesse de s'appauvrir.

Tiers-mondisation à la russe

Un hebdomadaire russe à grand tirage, peu enclin à dénigrer le régime, *Argoumenty i Fakty*, vient de publier un article intitulé « *Les nouveaux pauvres* ». Il rapporte que, officiellement, les 3 à 5 % de riches disposent de plus de 15 000 F par tête et par mois, tandis que les pauvres (avec moins de 500 F pour vivre) et les très pauvres (moins de 250 F) représentent 60 % de toute la population.

Encore, ce tableau est-il optimiste : les « revenus » des salariés et retraités sont théoriques, car payés avec des retards considérables, tandis que les « élites », même les autorités le disent, s'enrichissent surtout de trafics,

PILLAGES ET MENSONGES BUREAUCRAT

Régulièrement, et encore une fois lors de son retour de plusieurs mois de « convalescence », début mars, Eltsine tempête contre ce qu'il qualifie de « *drame intolérable* ». Il a ainsi limogé tout son gouvernement (sauf le Premier ministre), l'accusant d'insensibilité à la misère, d'incompétence, laissant entendre qu'il couvre les détournements de fonds des mafias qui pillent l'État et la population.

Bref, Eltsine critique… Eltsine, comme aux plus beaux jours de la campagne présidentielle de l'an passé. Et il a encore promis, comme l'an dernier, que tous les arriérés de salaires et pensions seraient versés d'ici à juin.

Qui pourrait le croire ? On a vu revenir au gouvernement les mêmes ou certains, tel Tchoubaïs, qui en avait été sorti à la veille de l'élection présidentielle, tant son image d'appauvrisseur de la population risquait de compromettre la réélection du président russe. On a aussi entendu Eltsine approuver l'appel des syndicats à la grève du 27 mars. De nombreux travailleurs saisiront sans doute cette occasion de manifester leur mécontentement, mais ils ont eu l'occasion de constater, depuis des mois, que les syndicats n'avaient nulle envie de s'en prendre réellement au pouvoir, que souvent ils semblaient de mèche avec les instances de celui-ci, les directions des entreprises, les laissant détourner les salaires et voler en grand.

Et puis, d'où Eltsine et le gouvernement qu'il a publiquement chapitré, tireraient-ils de quoi payer salaires et pensions ? Même la presse pro-Eltsine en plaisante. L'État est mis en coupe réglée depuis des années, et à tous les niveaux, par des « mafias », en fait par les clans de la bureaucratie : les caisses publiques sont à sec. La rapacité des « nouveaux riches » ne trouve plus guère à rançonner la population tant ses poches ont été vidées et revidées. Ce sont donc les sociétés étrangères installées en Russie qui sont « priées » de verser un pourcentage copieux de leur chiffre d'affaires et des contrats avec l'État, sur les comptes bancaires – en Occident – des ministres, des dirigeants de telle région ou tel corps d'État (police, armée, KGB, etc.).

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que la Russie soit bonne dernière parmi les pays dits « émergents », quant aux investissements étrangers, loin derrière la Chine, le Mexique, la Malaisie, la Thaïlande ou l'Indonésie. Face à la gangstérisation galopante de l'économie russe, les capitalistes – et ceux des Etats-Unis l'ont redit lors du sommet Clinton – Eltsine à Helsinki – n'ont aucune envie de mettre en péril leurs investissements dans un pays où ceux qui, à la tête de l'État, seraient censés les protéger, non seulement en sont incapables, mais se trouvent au premier rang des pillards.

C'est pourquoi les organismes financiers internationaux tel le FMI, agissant pour le compte des pays impérialistes, restent si réticents à débloquer les crédits promis à Eltsine.

D'un côté, ils l'aident à boucler ses fins de mois, de peur qu'une faillite complète du régime ne provoque une explosion sociale incontrôlée, et le chef des Forces russes de l'Intérieur avait sans doute ses raisons de prendre des mesures contre les « *désordres massifs* » qu'il disait craindre le 27 mars, même si les syndicats ont répété ne vouloir d'autres actions que « *pacifiques* ».

Mais d'autre part, le FMI et les États occidentaux posent comme condition à l'octroi de crédits que les dirigeants russes remettent d'abord de l'ordre dans leur État et leurs finances. Eltsine a donc annoncé que, le 1er avril, tous les citoyens et les entreprises… payeraient des impôts. Pour les salariés, aucun problème : on prélève sur le salaire (s'il est versé). C'est une autre affaire pour les entreprises : russes ou étrangères, elles ne versent rien depuis des années, du moins au fisc. En 1996, des dizaines d'inspecteurs des impôts ont payé de leur vie d'avoir voulu appliquer la loi, alors que, dans les municipalités, la police, les ministères, des hauts fonctionnaires prospèrent en aidant ces entre-

VOUS AVEZ DIT « PEINE DE MORT » ?

Début mars, Eltsine a demandé à son gouvernement d'abolir la peine de mort. Jusqu'alors, avec 53 exécutions au premier semestre 1996, la Russie reste, devancée seulement en Europe par l'Ukraine (89 peines capitales recensées en 1996), bien placée au palmarès de la barbarie institutionnalisée.

Selon Eltsine, les dirigeants des États ouest-européens pressent la Russie de signer la Convention européenne des droits de l'Homme, ce qui implique l'abolition de la peine de mort. Ainsi, ils pourront lui attribuer un énième brevet « démocratique »… à ajouter à ceux qu'ils lui ont déjà décernés, y compris durant cette guerre de Tchétchénie qui a fait 80 000 morts dans la population et parmi les soldats.

Si Eltsine signe la Convention européenne des droits de l'Homme, les apparences, sinon les grands principes hypocrites seront saufs. Mais peu importe aux représentants de la bourgeoisie occidentale et à ceux de la bureaucratie russe si, dans la Russie d'Eltsine, des millions de gens meurent à petit feu de dénutrition et de misère avec des salaires et des pensions impayés depuis des mois ou parce que le coût des soins et médicaments les met chaque jour plus hors de portée du commun des mortels de ce pays. Au point que, depuis 1991, la natalité a baissé de 23 % et la mortalité augmenté de 32 %, la population russe diminuant de ce fait d'un million d'unités par an…

P.L.

MARS

par définition non-déclarés.

Résumant la situation depuis la disparition de l'URSS fin 1991, cet hebdomadaire écrit que « *en 5 ans, le salaire réel a été divisé par trois* », avec pour conséquence que « *14 millions de nos concitoyens sont, comme les héros de Gorki dans son roman du même nom, voués aux bas-fonds de la misère* ».

Face à cette catastrophe sociale grandissante, une grève comme celle du 27 mars permettra, peut-être, aux travailleurs de montrer leur colère, de se compter. Mais pour que cela change, il faudra bien plus que cela : que la classe ouvrière balaye cette pourriture qui gangrène toute la société, prenne la direction du pays et de l'économie, et les réorganise en fonction des seuls intérêts des exploités, des opprimés, bref de l'immense majorité.

Pierre LAFFITTE

TIQUES

prises à échapper à toute taxation !

L'État de la bureaucratie a besoin de faire rentrer les impôts, mais il ne le peut pas car les bureaucrates, individuellement, n'y ont nul intérêt. Alors, cette année encore, l'État pressurera ceux qui n'ont souvent même pas leur salaire à temps pour vivre.

P.L.

UNE ANECDOTE

Les « anecdotes » sont ces histoires très répandues en URSS et aujourd'hui en Russie qui dépeignent la réalité sociale sur un mode humoristique. Celle-ci a été publiée mi-mars dans un hebdomadaire russe.

« Dialogue entre un inspecteur du fisc et un "nouveau Russe" (donc, un riche plus ou moins mafieux).

– Vous affirmez que cette villa de luxe, vos cinq Mercedes, vos six appartements, vous les avez acquis avec de l'argent gagné honnêtement ? Je pense, moi, que tout a été acheté avec de l'argent volé au peuple !

– Que dites-vous ? ! Depuis quand le peuple a-t-il tant d'argent ? »

Gamma

Albanie

DES MILLIERS D'HOMMES FUIENT LA MISÈRE ET LE CHAOS

En Albanie, pendant que l'opposition et le président Berisha travaillent désormais ensemble – dans le cadre d'un gouvernement dit « d'union nationale » – à restaurer l'ordre à l'intérieur du pays, des centaines de personnes, par familles entières, continuent à fuir, vers l'Italie en particulier.

Après s'être embarqués en payant le prix fort, ceux de ces boat-people qui réussissent à franchir les 70 km qui séparent l'Albanie de la côte italienne se retrouvent bloqués, retenus dans des camps de fortune en attendant d'être refoulés vers l'Albanie. Victimes dans leur pays d'un gouvernement qui a contribué à les spolier de tous leurs biens, qui les a acculés à la misère et contre lequel ils se sont révoltés, les réfugiés sont indésirables pour le gouvernement italien comme pour l'ensemble des gouvernements européens.

Pour sa part, le gouvernement italien, directement concerné par l'afflux de réfugiés dans ses ports, a lancé des appels aux autres pays européens et parlé hypocritement d'une nécessaire aide humanitaire et alimentaire à l'Albanie pour endiguer cet exode et venir au secours de ces milliers de gens fuyant le chaos. Mais jusqu'à présent, la seule aide réelle qu'il a lui-même envoyée en Albanie peut se résumer à une dizaine de chars lourds et à une unité militaire d'élite, dans le port de Durrès, afin d'y reconduire 400 Albanais.

Sur son propre territoire, l'État italien a décrété l'état d'urgence et s'efforce d'interdire aux quelque 11 000 Albanais qui ont réussi à débarquer, de pouvoir séjourner sur la côte ou partir vers une ville d'une autre région. Cela sous prétexte de ne pas laisser la mafia albanaise et autres gangsters et trafiquants de toutes sortes pénétrer le territoire italien sous le couvert des réfugiés. La flotte italienne patrouille dans l'Adriatique, un cordon sanitaire a été créé autour des ports de débarquement des bateaux en provenance d'Albanie et la plupart des réfugiés sont refoulés le plus vite possible. Le gouvernement dit de centre-gauche le fait avec d'autant plus de zèle qu'on est en période d'élections municipales en Italie et qu'il ne tient pas à donner prise aux accusations de la Ligue du Nord ou de l'extrême-droite et de la droite, qui lui reprochent son laxisme face à cette immigration albanaise et multiplient les déclarations contre ce qu'elles nomment une « *invasion de délinquants* ».

Quant aux autres pays de la Communauté européenne, ils ne sont pas plus pressés d'apporter l'aide économique, alimentaire, médicale, humanitaire, indispensable pour soulager la population albanaise. Pour ne rien faire, ils prennent prétexte des bandes armées qui sévissent toujours dans le pays et qui pourraient faire main basse sur l'aide en question.

En fait, la seule « aide » envisagée ne vise pas tant la population que le retour à l'ordre dans le pays, c'est-à-dire à des tentatives de reconstitution de la police, de l'armée et de désarmement de la population. Mais aujourd'hui, le président en place, Sali Berisha, avec l'appui des dirigeants des partis hier encore dans l'opposition et le soutien qu'il vient de recevoir des représentants de quatorze villes « rebelles » du sud du pays, œuvre dans ce sens et pourrait bien permettre aux puissances occidentales de faire l'économie d'une intervention, quelle qu'elle soit.

Quant à la population pauvre d'Albanie, pour améliorer son sort, elle fait l'expérience qu'elle n'a vraiment rien à attendre et tout à craindre de ces gouvernements, qu'il s'agisse de celui qui se remet en place dans son propre pays ou qu'il s'agisse de ces gouvernements, italien et européens en général, qui prétendent vouloir lui apporter leur aide.

Lucienne PLAIN

France Télécom

Privatisation

LA SEULE ACTION VALABLE C'EST L'ACTION DU PERSONNEL

En annonçant, le 19 mars, la mise en Bourse d'une partie du capital de France Télécom, le PDG Michel Bon en a profité pour donner le résultat 1996 de l'entreprise devenue société anonyme depuis le 1er janvier 1997.

En bref, si France Télécom ne devait pas verser à l'État 37 milliards de francs de soulte pour solde de tout compte sur les retraites de ses agents fonctionnaires, si les valeurs immobilières de l'entreprise ne devaient pas être revues à la baisse suite à une réévaluation du patrimoine, elle aurait fait en 1996 un bénéfice de 14,5 milliards de francs. Ce chiffre, comparé à celui de 1995 dans le même système de calcul, représente une augmentation de deux milliards de francs.

Des profits et des convoitises

Après avoir acheté, depuis 1995, des parts dans un certain nombre d'opérateurs à l'étranger, comme en Belgique, dans le téléphone mobile (le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger est passé de 7,3 milliards en 1995 à 10,3 milliards en 1996), après avoir par ailleurs diminué les tarifs des communications interurbaines et internationales de plus de 20% (avec en contrepartie, il est vrai, l'augmentation de l'abonnement de 47 à 68 francs par mois), le moins qu'on puisse dire est que France Télécom est une entreprise qui rapporte – d'autant que les effectifs baissent régulièrement : pour 1996 et 1997, il y aura de l'ordre de 11000 suppressions d'emplois, puisque les quelque 17000 départs en préretraite ne doivent être compensés que par 6000 embauches (dont seulement 800, au titre de la Fonction publique).

Et la direction de déclarer que, si la hausse du bénéfice n'est que de deux milliards de francs, cependant, compte tenu de la «soulte» exceptionnelle, de la baisse des valeurs immobilières et du coût du plan de préretraites, c'est sur de bonnes bases que la partie du capital mise sur le marché va pouvoir être cotée en Bourse. Et de déclarer que «*l'intérêt massif du grand public et l'appétit considérable des investisseurs institutionnels conduisent l'État à envisager de récolter de 30 à 50 milliards de francs*».

Pour le gouvernement, en effet, l'opération présente un gros intérêt sonnant et trébuchant, à court terme. Il est question que cette somme contribue à «boucher» le trou du Crédit Lyonnais…

Et parallèlement, quand la direction appelle à répondre à la mise sur le marché d'une partie de France Télécom le 9 juin prochain, ses représentants prennent bien soin de faire valoir auprès des futurs gros investisseurs les dividendes en vue. Ils annoncent d'ores et déjà des résultats nets encore plus mirifiques pour l'année 1997…

Les réactions dans le personnel

Soucieux de bien emballer la pilule, les représentants de la direction aiment à présenter l'affaire comme une «*grande opération de capitalisme populaire*», dans laquelle seraient embarqués les usagers, ainsi que le personnel de France Télécom. Dans les services, la direction «met le paquet» pour essayer d'allécher les employés. C'est ainsi que, à la Direction internationale, qui comprend 4000 agents dont 3600 fonctionnaires, elle a détaché 50 agents pour faire de la publicité autour des actions qui vont être mises en vente. Et 50, ce n'est encore que le chiffre officiel. Sur le service du centre Archives à Paris où travaillent 400 opérateurs internationaux, par exemple, la direction locale a mobilisé dix agents, alors qu'officiellement il en est prévu… quatre ! En l'occurrence, les directions locales ont les coudées franches, contrairement à ce qui se passe en matière d'embauches…

Mais ces offres d'actions n'allèchent pas grand monde dans la plupart des services, sauf peut-être parmi les techniciens les moins mal payés, dans les services commerciaux où on a développé l'«esprit maison», et parmi les cadres. Le sentiment général est l'indifférence, même si «la maison» va jusqu'à nous proposer des prêts pour nous permettre d'«investir» (elle n'ignore évidemment pas le minable montant des salaires moyens !).

L'opération «capitalisme populaire», est mal partie, semble-t-il. Il y a des employés au centre Archives qui disent vouloir acheter une unique action pour pouvoir dire au patron que, «en tant qu'actionnaire», ils exigent «du personnel supplémentaire pour faire le travail correctement vis-à-vis des usagers»… Il serait évidemment plus efficace de l'exiger «en tant que travailleur en lutte». Et, de toute évidence, ce n'est pas l'argent qui manque !

Mais l'annonce de bénéfices plantureux, qui est destinée bien sûr aux capitalistes et aux milieux boursiers, est peut-être en train de faire auprès du personnel un effet que ces messieurs n'escomptaient pas. L'annonce de ces chiffres a en effet produit une forte impression. D'autant plus frappante que, depuis des années maintenant, c'est moyennant la dégradation de nos conditions de travail et de vie, et en particulier la chute régulière des effectifs, que ces bénéfices ont été réalisés !

Correspondant LO

LO

Le PDG annonce la couleur

Dans *La Tribune Desfossés* du 3 mars dernier, Michel Bon explique qu'«*avant de licencier, il faut envisager une autre solution avec le redéploiement des emplois*» !

Le «redéploiement», les employés connaissent déjà, puisque 13 000 d'entre eux ont changé de lieu de travail ou de spécialisation pour la seule année dernière. Maintenant, c'est le terme de licenciement qui est carrément lâché… En tout cas, nous voilà prévenus de ce qui nous attend. Si nous nous laissons faire.

La Poste Paris 13

LES MÉTHODES DE LA POSTE C'EST PAS TOUT BON !

La grève ayant pris fin à Paris 11, la direction de La Poste a fait connaître la deuxième mouture du projet de réorganisation de Paris 13. La première version, qui avait soulevé la réprobation des postiers, aboutissait à la suppression du quart des tournées de facteurs et à une trentaine de suppressions brutes d'emplois. Le deuxième projet reprenait le même scénario quasiment inchangé.

C'est pourquoi, à l'appel de tous les syndicats, 120 facteurs ont arrêté le travail lundi 24 mars et ont parcouru les rues de l'arrondissement en manifestant pour aboutir à la mairie du XIIIe tenue par le ministre de la Justice, Toubon.

Mais c'est là que se situe un incident bien révélateur de la façon de faire de La Poste, et de certains responsables syndicaux. Une délégation reçue par un adjoint de Toubon, se vit annoncer par celui-ci que le responsable de Paris 13 lui avait fait parvenir une télécopie et une information complémentaire dans laquelle il l'informait qu'en réalité il était prêt à se mettre d'accord au final sur 18 suppressions d'emplois au lieu des 29 annoncées. Mais dans un premier temps aucun des syndicalistes présents ne rendit publique cette annonce. Et ce n'est que quelques heures plus tard, alors que les discussions piétinaient péniblement sur 3 postes supplémentaires redonnés, que l'un des présents à la délégation du matin à la mairie finit par rendre public le contenu de l'information donnée le matin..

Questionné alors, le responsable de La Poste de Paris 13 préféra arrêter immédiatement «la négociation».

Décidément ils sont très forts à La Poste, non seulement ils organisent les suppressions d'emplois, mais ils organisent aussi par avance la comédie des négociations, voire du cadre des protestations, pour se retrouver là où ils avaient prévu d'aboutir de toute façon, grâce au fait que certains responsables syndicaux acceptent de jouer cette comédie arrangée.

Informés de ces manœuvres, mardi 25, les facteurs ont décidé de continuer le mouvement (même s'ils étaient un peu moins nombeux), et sont allés dire aux responsables locaux et régionaux de La Poste qu'ils maintenaient leurs exigences. Car les postiers eux ne jouent pas. C'est de leur vie pour les années qui viennent dont il s'agit, et les tournées supplémentaires qu'on essaye partout d'imposer, ce n'est pas au comptoir qu'ils les régleront mais par une usure prématurée.

Alors la moindre des choses serait de faire face dans la clarté afin d'arriver enfin à mettre toute cette politique désastreuse en échec.

Correspondant LO

Chez Renault

DE NOUVELLES ATTAQUES... ET DES ÉTATS-MAJORS BIEN SILENCIEUX

Les travailleurs de Renault-Vilvorde sont toujours en lutte contre la fermeture de leur usine et les 3 100 licenciements qui risquent de l'accompagner. Depuis, le PDG de Renault a annoncé 2800 suppressions d'emplois dans les usines françaises et l'intention de continuer à supprimer 3 000 emplois par an dans le groupe pour les cinq années qui viennent. Mais visiblement tout cela n'est qu'un début, car après la publication des comptes de Renault, Schweitzer a multiplié les déclarations annonçant de nouveaux sacrifices pour les travailleurs.

Déjà les comptes « déficitaires » de Renault, où l'accent a été mis sur les prétendus cinq milliards de pertes, se limitent, même en tenant compte des chiffres officiels, à un peu plus d'un milliard si on en soustrait les quelque quatre milliards de provisions pour réaliser les 6000 suppressions d'emplois prévues dans les prochains mois. Mais dans le passé pour les deux seules années 1988 et 1989 par exemple le montant des seuls bénéfices avoués était de 20 milliards de francs. Où est passé cet argent ?

Mais le PDG de Renault en veut plus, beaucoup plus. Devant ses cadres il a annoncé son intention d'économiser 20 milliards de francs dans les trois ans à venir sur le prix de revient des productions Renault. Derrière les « économies sur les achats » envisagées, il y a des milliers d'emplois menacés. En plus des 3 000 suppressions d'emplois programmées chez Renault, la société mère va imposer des coupes sombres dans tout son entourage économique. Renault prévoit déjà la filialisation de toute une partie de son réseau commercial et de ses succursales, ce qui fait peser des menaces sur des milliers de salariés. Mais Renault veut s'en prendre aussi massivement à ses sous-traitants, en les obligeant à « restructurer », c'est-à-dire à supprimer des emplois, à fermer des sites pour le fournir à moindre prix. Et sur ce terrain il n'y a plus de concurrence qui tienne avec Peugeot, au contraire Renault compte mener cette politique en collaboration avec le groupe PSA.

Les 20 milliards « d'économies » voulus par Renault, ce sont des drames en perspective pour des milliers de familles de travailleurs, des villes qui verront disparaître des usines avec toutes les conséquences économiques que cela entraînera, comme à chaque fois, en cascade.

Mais ces plans patronaux et leurs conséquences pour le monde du travail sont donc connus de tous. Ils mériteraient une riposte énergique et à la hauteur des attaques. Ce n'est pas dans chaque usine isolée, ni même sans doute dans une seule entreprise, que les travailleurs pourront faire échec aux plans de réductions massives des emplois qui sont annoncés dans une situation déjà dramatique. Et c'est pourtant dans ce contexte que les confédérations syndicales font preuve de la plus grande passivité, laissant l'initiative totale aux patrons de l'automobile, en ne présentant même pas ne serait-ce que l'ébauche d'un plan de riposte, et en contribuant ainsi à aggraver le sentiment qu'on ne peut rien faire.

Au contraire, elles justifieront ensuite leur attitude en se référant à la prétendue passivité des travailleurs, dont elles seront pourtant les principales responsables. Rien n'est fait pour redonner espoir et confiance aux travailleurs, ni par les syndicats, ni par les partis politiques qui se proclament pourtant leurs « amis », le PS et le PC. C'est ainsi qu'ils ont tous depuis le début abandonné les quelques dizaines de travailleurs de Vilvorde à leur sort et à leur isolement dans le centre Renault qu'ils occupaient dans le Nord, à Wavrin. Pourtant les mêmes savent affréter des trains pour se faire voir à quelques milliers à Toulon, Bruxelles ou demain à Strasbourg, mais pour apporter ne serait-ce qu'une aide symbolique et morale efficace à des travailleurs en chair et en os, qui font face au danger principal du chômage, il n'y a personne.

Eh bien c'est pourtant cette lutte qu'il faudra bien mener, car les patrons font la démonstration une fois de plus qu'ils feront payer le prix fort. Personne ne peut dire « *ça ne me concerne pas* », car demain ce sera son tour. Mais il faudra se rappeler le moment venu de l'attitude des uns et des autres, car les mêmes feront tout pour empêcher les travailleurs de conduire leurs luttes à venir jusqu'au vrai succès, c'est-à-dire jusqu'à imposer une autre répartition des sacrifices et des richesses sur le dos des patrons et de leurs bénéfices, et au profit du monde ouvrier.

P. S.

AFP

À Paris le 20 mars dernier.

LES TRAVAILLEURS DE VILVORDE REFUSENT LEUR MISE À LA PORTE

Après trois semaines de grève, si une partie des 3100 travailleurs de Renault-Vilvorde est gagnée par le découragement, une autre trouve, au contraire, qu'ils ont été jusqu'à présent encore beaucoup trop polis avec les patrons de Renault et les politiciens belges ou français, même s'ils ont su forcer la porte d'une usine comme Renault-Douai pour défiler dans ses ateliers, ou envahir et bloquer le parking de stockage des voitures Renault de Wavrin, dans la banlieue de Lille.

C'est ainsi qu'à l'assemblée du lundi 24 mars à Vilvorde, des militants syndicaux et des jeunes délégués ont pris possession de la tribune en refusant d'y laisser monter les responsables. « *C'est notre tour* », ont-ils expliqué, « *on en a marre des actions soupe-au-lait.* » Finalement, les dirigeants syndicaux sont parvenus à obtenir la parole mais ils ont compris qu'ils devaient marquer le coup. Ils ont alors proposé d'aller faire un tour au « *Salon des Vacances* ». « *On dira aux travailleurs qui ont l'intention de s'endetter pour des voyages ou des résidences de vacances, ce que ressentent des futurs chômeurs face aux prêts qu'ils ne peuvent plus rembourser* ».

Mais la dizaine de cars dans lesquels se sont embarqués les ouvriers les plus décidés n'ont d'abord pas pris la direction du salon ; ils se sont dirigés vers la gare de Bruxelles-Midi pour y bloquer les lignes de TGV, et les ouvriers ont gagné les quais. Inquiète, la direction de la SNCB (les chemins de fer belges) était prête à affréter un TGV pour amener les travailleurs à Lille ou à Paris, mais ce n'est pas ce qui était prévu au programme cette fois-ci.

Lorsque les premières classes des trains bloqués furent envahies par des travailleurs chantant à tue-tête, les passagers en costume trois-pièces se plongèrent précipitamment dans leur *Herald Tribune*. Le wagon-restaurant fournit gratuitement des bouteilles de champagne et des repas SNCB. « *C'est beaucoup moins mauvais quand c'est les patrons qui payent* » remarquaient les travailleurs, hilares.

Puis, vers 13 heures, les cars, talonnés par une autopompe et des combis de gendarmerie, se dirigèrent vers le Salon des Vacances, dont le gigantesque hall d'exposition était gardé par un cordon de policiers en tenue de combat. En deux minutes, la grille céda et les flics se firent arracher les matraques des mains. Les ouvriers de Renault se mirent ensuite à chanter, crier des slogans pour leurs emplois, mais aussi contre les riches. Un couple de travailleurs retraités applaudit avec enthousiasme. Et ils ne furent pas les seuls à manifester une sympathie sincère envers les ouvriers : des employées des stands applaudissaient ou embrassaient les travailleurs de Renault.

Les travailleurs de Vilvorde ont ainsi manifesté, une fois de plus, qu'ils sont prêts à défendre leur peau. Il faudrait qu'ils ne restent pas seuls et que cette volonté de lutte, pour impressionner vraiment tant Renault que les patrons français, belges et européens, puisse rejoindre la colère de toute la classe ouvrière pour devenir un mouvement irrésistible.

UNE NON-MANIFESTATION DE SOLIDARITÉ

Jeudi 20 mars 1997, à Renault-Siège à Boulogne-Billancourt, les syndicats appelaient à un débrayage de 11h à 12h. Une centaine d'employés ont répondu à cet appel et se sont rassemblés devant le bâtiment X, sur le site du « Trapèze ».

À un kilomètre de là, depuis 10h du matin, une cinquantaine de travailleurs belges de l'usine de Vilvorde manifestaient, eux, tout seuls devant les grilles du bâtiment où se tenait le Conseil d'administration où le PDG de Renault a confirmé une fois de plus que sa décision de fermer l'usine de Vilvorde était irrévocable. La rage au cœur, des travailleurs de Vilvorde jetaient des œufs sur les vigiles massés à l'intérieur derrière les grilles. À côté d'eux, une poignée de dirigeants syndicalistes de Renault se faisaient à eux-mêmes des discours sur la solidarité européenne... à dix mètres des travailleurs de Renault-Vilvorde, sans rien proposer pour que nos camarades belges soient rejoints par les travailleurs du Siège.

Mines de Potasse d'Alsace

APRÈS LA GRÈVE

Le travail a repris aux Mines de potasse d'Alsace, après une grève qui a duré du 27 février au 15 mars et à laquelle les dirigeants syndicaux ont mis fin de leur propre initiative et sans l'avis des travailleurs (*voir* LO *n°1498 du 21 mars*). Aujourd'hui, pour ceux-ci, l'heure est à faire le bilan de ce que propose la direction.

Jusqu'à la grève, les mineurs qui n'étaient pas touchés par les mesures d'âge touchaient une prime de départ rachetant d'une certaine manière les années qui nous séparent de 2004, date de la fermeture des mines. La direction a rajouté 66000F à cette prime, ce qui l'amène à environ 750000F au total. Mais en échange, les mineurs perdaient leur emploi mais aussi le droit à la retraite à 50 ans (pour les mineurs de fond). Ils devaient donc travailler, s'ils trouvaient un nouvel emploi, jusqu'à 60 ans. La direction a accordé la possibilité de prendre la retraite à 55 ans avec un complément de ressources de 5000F par mois de 55 à 60 ans.

Par ailleurs l'ensemble des mineurs auront une augmentation du montant de leur retraite complémentaire d'environ 500F par mois.

La retraite à 55 ans avec un complément de 5000F par mois pendant 5 ans peut paraître pas mal, mais le «hic», c'est qu'il faut 160 trimestres de cotisation pour pouvoir toucher une pleine retraite au régime général, sinon il y a un abattement. Si l'on soustrait les 160 trimestres à 55 ans, cela veut dire qu'il faut avoir commencé à travailler à l'âge de 15 ans ! C'est-à-dire en réalité que la retraite à 55 ans n'est pas vraiment un cadeau, car à 60 ans, en passant au régime général, les mineurs n'auront plus les 5000F des MDPA mais ne toucheront pas non plus leur retraite complète. Ce qu'ils auront gagné avant 60 ans, ils le reprendront après 60 ans. Quant à la prime de départ elle est loin de compenser 10 ans de travail à faire en plus ; les pertes de salaire, le risque du chômage, la perte du logement, etc.

Au puits de Berrwiller, les propositions de la direction ont été présentées en positif par l'intersyndicale en même temps que la décision de reprise du travail. Les dirigeants syndicaux se sont fait conspuer et quelques cartes syndicales ont volé. Du coup, l'intersyndicale a été plus prudente au puits Marie-Louise. Les projets de la direction ont été présentés plus tard et de manière un peu critique. Mais aucune des revendications d'origine du mouvement n'a été rappelée, sinon pour dire qu'elles étaient utopiques. L'attitude syndicale était de proposer aux mineurs les projets de la direction et de les sonder là-dessus. Quant à la menace d'une reprise de la lutte après un délai de 72 heures, elle est passée aux oubliettes.

Du côté des mineurs, à l'annonce des propositions de la direction, il n'y a eu aucun enthousiasme ni non plus de réelle déception, tout le monde se doutant à peu près de ce qui allait venir. Le premier réflexe a été de calculer ce que les nouvelles mesures signifient concrètement pour chacun d'entre eux. Les plus anciens, concernés par les mesures d'âge, étaient plutôt satisfaits. Par contre, rapidement, pour les autres, il était évident que les problèmes principaux n'étaient en rien résolus, et d'abord le fait de devoir travailler jusqu'à 60 ans, pourtant usés par 15 ans, 20 ans ou plus de mine avec à la clef une bonne perte de revenu, que ne couvre pas la prime de départ : le fait surtout de risquer de se retrouver au chômage, avec dans ces conditions un capital de départ qui fondrait aussi vite que neige au soleil.

Correspondant LO

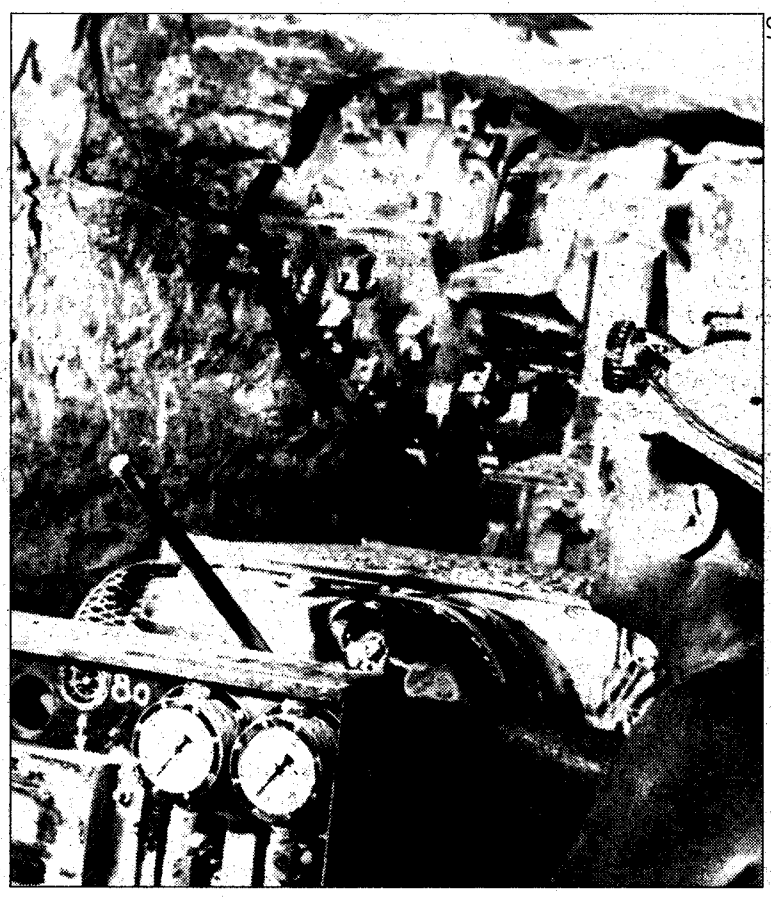

Delphi General Motors
Villeron (Val-d'Oise)

NON AU FRACTIONNEMENT DES VACANCES

La direction de Delphi-General Motors envisageait depuis quelques semaines de nous imposer le fractionnement de nos congés en deux : trois semaines à prendre en été à date fixe et deux semaines en fin d'année, également à date fixe. Nous avions alors massivement signé une pétition pour protester contre ce projet et nous l'avions portée nombreux à la direction (*voir* LO *n°1497*).

Dans un premier temps, celle-ci n'a pas bien mesuré le mécontentement régnant dans l'usine. Toute la semaine suivant la remise de la pétition, des chefs sont allés faire pression sur les ouvrières et les ouvriers pour qu'ils acceptent le projet de la direction. De plus, celle-ci demandait de renoncer aux deux jours supplémentaires légalement dus aux salariés en cas de fractionnement des congés du fait de la direction ! Les chefs chargés de cette mission peu reluisante n'ont guère eu de succès.

Les syndicats (CGT, CFDT, FO et CFTC) ont alors appelé à un débrayage d'une heure dans chaque équipe, le mardi 18 mars, pour exiger de la direction qu'elle réponde à la pétition. Mais avant même le débrayage, la direction a préféré céder. Une demi-heure avant, elle a en effet informé les délégués qu'elle revenait sur sa décision. Et quelques heures plus tard, elle confirmait par écrit le retour aux dispositions antérieures sur les congés.

Du coup les débrayages se sont transformés en assemblées d'information, où nous étions évidemment tous très satisfaits d'avoir fait remballer son projet à la direction.

Correspondant LO

Augé Découpage
Besançon (Doubs)

FIN DU MOUVEMENT APRÈS QUATRE SEMAINES DE GRÈVE

Jeudi 13 mars, 165 ouvriers d'Augé Découpage, sur un effectif total de 300 personnes, s'étaient mis en grève pour une augmentation de 600F pour tous (*voir* LO *n°1498*). Dès le lundi, il apparaissait que le patron resterait ferme sur sa position (1,8%) et que, pour le faire céder, il faudrait une grève plus longue et surtout qu'il faudrait entraîner plus de monde dans le mouvement. Or le mardi matin, une trentaine d'ouvriers reprenaient le travail ; à l'assemblée de grévistes de 7 heures, une vingtaine de personnes déclaraient qu'ils ne pouvaient pas tenir plus longtemps et qu'ils reprendraient le lendemain.

L'assemblée décida alors d'un tract à diffuser dans les ateliers et surtout les bureaux qui n'avaient pas bougé pour appeler les non-grévistes à débrayer. L'accueil fut bon, parfois même chaleureux, mais seulement 15 personnes débrayèrent. Aussi, après une dernière entrevue avec la direction qui ne donna rien, l'assemblée des grévistes décida à la majorité de reprendre le travail le lendemain.

Les grévistes n'ont donc pas réussi à faire céder le patron, mais ils ne sont ni amers, ni démoralisés, plutôt fiers de leur grève et contents des liens créés entre eux en quelques jours. Ils refusent pour l'instant dans leur grande majorité de venir travailler le samedi matin. Dans les ateliers, les chefs mettent la pédale douce et les grévistes ont déjà programmé une soirée pour se retrouver.

Correspondant LO

Renault Véhicules Industriels
Feuillat (Lyon)

Après plus d'un mois de débrayages

UN PETIT RECUL DU PATRON

Lors d'une précédente grève.

Les travailleurs de RVI-Feuillat, à Lyon, ont décidé mardi 18 mars en assemblée générale de cesser leurs débrayages, après avoir obtenu de la direction une augmentation individuelle pour tous les grévistes, et qu'aucune retenue de salaire ne soit effectuée suite à la grève.

Les débrayages avaient débuté le 12 février après l'annonce d'une augmentation de salaire de 0,5%. Les grévistes demandaient 1000F de plus par mois et pour cela effectuaient une heure de débrayage tous les jours. Ces débrayages, suivis par environ 60% des salariés présents, avaient lieu en fin de poste pour les ouvriers en «horaires décalés» afin d'empêcher le départ des pièces de rechange destinées aux concessionnaires et aux véhicules en panne, l'usine de Feuillat étant un magasin de pièces de rechange.

À partir du 26 février, les travailleurs ont décidé de rester tous les soirs à la porte de l'entreprise pour empêcher les camions d'entrer et de sortir, car la maîtrise restait travailler tard tous les jours pour essayer de terminer le travail non effectué par les grévistes. Les ouvriers se retrouvaient tous les soirs à une trentaine devant les portes jusqu'à 21 heures ou 23 heures.

Cette action a duré jusqu'au 12 mars, date à laquelle la direction a assigné 21 travailleurs devant le tribunal des référés, qui les a condamnés à payer 10 000 F par infraction constatée s'ils continuaient à empêcher les camions d'entrer.

Cependant les débrayages ont continué. Et lundi 17, une cinquantaine de travailleurs de Feuillat sont allés visiter le «Commercial» à Saint-Priest, rejoints par une cinquantaine de salariés de ce secteur qui avaient débrayé pour les accueillir et qui avaient déjà à plusieurs reprises manifesté leur soutien. Il y avait de l'ambiance... mais le grand directeur de la «Pièce de rechange» n'a pas pu en profiter : il n'était pas dans son bureau !

Pour la direction, la situation devenait critique, malgré le travail effectué le soir par la maîtrise qui permettait de faire partir une partie des pièces, bien qu'en retard. Mais il régnait une belle pagaille, avec par exemple des pièces destinées à Paris qui arrivaient à Marseille, et les retards s'accumulaient. Les réclamations affluaient, et les transporteurs avaient fait savoir qu'ils en avaient assez qu'on fasse attendre leurs chauffeurs.

Aussi la direction a-t-elle entamé les négociations lundi 17 mars. Et finalement, le lendemain, elle a accepté de ne pas faire de retenue de salaire aux grévistes (ce qui ne s'était encore jamais fait à RVI, a-t-elle tenu à préciser) et de donner aux 75 grévistes du «noyau dur» une augmentation de salaire d'une «lettre», ce qui fait environ 150 F par mois. Ces augmentations auront lieu le 1er mars pour certains, le 1er juillet pour d'autres, et le 1er février 1998 pour ceux qui ont eu une augmentation en novembre dernier.

Bien sûr, c'est loin des 1 000 F d'augmentation par mois que les grévistes demandaient, mais ils n'étaient pas prêts non plus, pour tenter de les obtenir, à se mettre totalement en grève, excepté une minorité qui était prête à le faire car, pour obtenir une augmentation conséquente, il aurait fallu se mettre vraiment en bagarre, et pas Feuillat tout seul.

En tout cas les travailleurs qui ont effectué les débrayages ont le moral, car ils ont fait reculer le patron en obtenant une petite augmentation et en ne perdant rien, et ce sont les non-grévistes qui regrettent de ne pas s'être associés au mouvement. Et pour prolonger les liens d'amitié et de solidarité créés pendant le mouvement les grévistes ont décidé de fêter le recul du patron en se retrouvant tous pour passer une soirée ensemble !

Correspondant LO

Fonderies de Meung-sur-Loire
(Loiret)

UNE GRÈVE RÉUSSIE

Aux fonderies de Meung-sur-Loire, la décision de la direction de n'augmenter que de 1,3% les salaires et de refuser de nous donner le 13e mois a déclenché la grève. Ces refus apparaissaient comme une provocation pour une très grande majorité d'entre nous, et à partir du 11 mars, nous étions donc 190 en grève sur 218.

La décision de la direction apparaissait d'autant plus comme une provocation qu'au même moment le groupe Waeles, dont les fonderies font partie, annonçait une progression de ses bénéfices de plus de 95 millions de francs. Pendant que les profits sont en hausse, un ouvrier avec 31 ans d'ancienneté gagne, lui, un salaire maximum de 7 500 F, primes comprises...

Nous réclamions le 13e mois, une augmentation des salaires de 6% pour tous, l'amélioration de nos conditions de travail, le respect de la convention collective et le respect des libertés.

Il faut dire que nos conditions de travail ressemblent à celles du 19e siècle. Au noyautage, par exemple, l'utilisation d'un gaz lourd (l'amine) provoque des vomissements, des évanouissements fréquents. La propreté dans les sanitaires, dans les douches, n'est pas une priorité pour le patron. Par contre, à l'occasion de la visite d'un client, il sait faire repeindre et nettoyer certains secteurs. Il n'y a pas de salle de repos, le réfectoire est un simple préfabriqué vieux de plus de 20 ans. Au début de la grève, un cameraman de FR3 qui s'apprêtait à filmer les ateliers a été reconduit à l'extérieur de l'usine par la direction. On comprend pourquoi...

La détermination des grévistes était totale. Durant 6 jours des équipes se relayèrent nuit et jour : «*On se sent fort, le patron doit payer*».

Ce patron, qui se vantait il y a encore un mois que jamais les fonderies ne connaîtraient une grève de plus de deux heures, a assigné 30 d'entre nous au tribunal d'Orléans pour faits de grève. Parmi eux figuraient deux ouvriers qui étaient en arrêt maladie ! Mais finalement, après 6 jours de grève, la direction a reculé : nous obtenions le 13e mois – 3000F en 1997, 6000F en 1998, 9000F en 1999 –, une augmentation de 1% pour tous en mars, 1% en décembre, et la réfection des douches, des sanitaires, etc.

L'émotion était grande à cette annonce. À la fierté d'avoir gagné sur la plupart de nos revendications s'ajoutait le sentiment aussi d'avoir défendu notre dignité.

Correspondant LO

Norton La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

LA DIRECTION MISE EN ÉCHEC

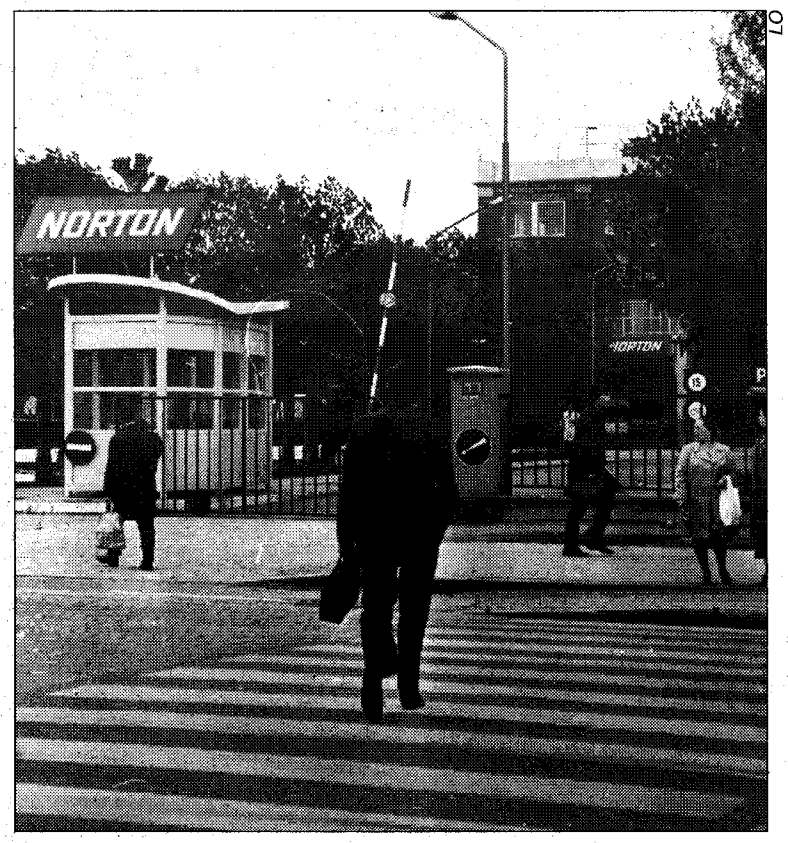

Depuis le mois de janvier, la direction de l'usine Norton à La Courneuve a été condamnée à deux reprises par le tribunal des Prud'hommes, pour licenciement sans cause réelle et sérieuse. Dans un premier cas, elle a dû verser 100 000 F d'indemnités, dans l'autre, 150 000 F.

Par ailleurs, une dizaine de travailleurs d'un secteur, la Pyrométrie, se sont aperçus que, depuis une dizaine d'années, la direction ne leur paie pas une partie des heures en heures supplémentaires comme elle l'aurait dû, et réclament le rappel de ce paiement depuis cinq ans, ce qui représente des sommes non négligeables.

Tout cela, dans un laps de temps aussi court, n'a pas mis la direction de bonne humeur et elle a cherché des poux dans la tête de ceux qu'elle estime responsables de ses déboires actuels.

Vendredi 14 mars, le responsable de la section syndicale CFDT apprenait que la direction lui avait envoyé une lettre recommandée le convoquant à un entretien préalable à une sanction. Cette lettre le menaçait effectivement d'une sanction «pouvant aller jusqu'au licenciement», le motif invoqué étant des retards.

Cela a fait rapidement le tour de l'usine qui ne compte plus que 150 travailleurs à la production, tous affirmant qu'ils ne laisseraient pas faire la direction.

Le mercredi 19 mars, jour de l'entrevue, la quasi-totalité de l'équipe du matin et quelques travailleurs de la normale, soit soixante-dix personnes, ont débrayé à l'heure du rendez-vous avec la direction. Nous avons décidé de faire grève toute la journée, après le refus du directeur du personnel de s'engager immédiatement et par écrit à lever la menace de licenciement. Une trentaine de travailleurs de l'équipe d'après-midi n'ont pas travaillé de la journée, pour les mêmes raisons. La seule concession qu'a faite la direction était de donner la réponse dès le lendemain matin à 6 heures, alors qu'un délai minimum de 48 heures est normalement prévu. Il faut dire que le directeur avait vainement tenté de convaincre l'équipe du soir de reprendre le travail tout de suite : «*Je comprends que vous soyez solidaires de vos camarades de l'équipe du matin, mais je préférerais que vous repreniez le travail maintenant. Vous savez, ce qu'on écrit dans les lettres, ce ne sont que des formules, etc.*».

Devant notre refus il n'a pas voulu risquer une grève plus longue et s'est engagé à précipiter les choses…

Le lendemain matin, c'est à une grosse majorité des travailleurs présents que nous sommes allés chercher la réponse de la direction. Elle sanctionne quand même notre camarade de trois jours de mise à pied, sanction tout aussi inadmissible que la menace de licenciement. Mais dans l'esprit des travailleurs, elle représente un recul par rapport au projet de la direction et ils ont décidé de reprendre le travail.

Une petite victoire de plus contre une direction qui, dans cette histoire, a voulu se venger de ceux qui l'ont fait payer, à chaque fois qu'elle devait le faire, pour réparer les torts qu'elle cause aux travailleurs de l'usine.

Correspondant LO

Arsenal de Cherbourg

L'AMIANTE BIEN PRÉSENT

Un article paru dans la presse locale a redonné quelque publicité au grave problème de la présence massive d'amiante à l'arsenal de Cherbourg.

Dans une interview, l'amiral Prud'homme, major général de la Marine nationale, s'est en effet déclaré scandalisé par une «campagne de désinformation» de la CGT sur l'amiante. Il affirme en gros qu'il n'y aurait aucun danger lié à ce produit! Cela a, on le conçoit, soulevé une certaine émotion à l'arsenal. Nous savons tous que la grande majorité du personnel présent depuis les années 50 a été, d'une façon ou d'une autre, exposé directement ou indirectement à l'amiante. Celui-ci existait dans tout le matériel de protection (coussins isolants, casquettes des soudeurs, gants de chauffe entre autres), ainsi que dans les peintures, joints, colles, etc. Bref, il y a de l'amiante partout dans l'usine et à bord des sous-marins. Pour ne citer qu'un seul exemple, les ouvriers qui se sont succédé pour décaper la peinture des sous-marins, en utilisant du sablage à haute pression, ont tous respiré de l'amiante, sans protection. Récemment, des travaux ont même été interrompus par l'Inspection du travail lors du sablage d'un bateau-porte à l'arsenal, effectué par une entreprise sous-traitante, car les analyses relevaient un taux d'amiante dans l'air ambiant supérieur à celui toléré par la législation actuelle.

Tous les ouvriers de l'arsenal ont, à un moment ou à un autre de leur activité, respiré de l'amiante. Même leur famille en a profité, car pendant très longtemps les bleus étaient lavés à la maison.

À la fin de l'année 1995, autour de 400 personnes se sont déclarées en maladie professionnelle liée à l'amiante. Et la plupart ont été reconnues comme telles.

Comme ailleurs, l'administration a mis du temps pour reconnaître les méfaits de l'amiante, connus, rappelons-le, dès 1906. En 1977, les dirigeants se sont donné cinq ans pour ne plus mettre d'amiante.

Actuellement, l'arsenal utilise pourtant toujours du joint-caoutchouc amianté et, pour parer à l'interdiction de la vente d'amiante au 1er janvier 1997, l'administration a constitué des stocks! Car il existe une dérogation jusqu'en 2002 pour les pièces maîtresses dans les chaufferies nucléaires et la production d'oxygène dans les sous-marins. Et si, à partir de 1997, la commercialisation ainsi que la vente sont interdites, il n'en est pas de même pour l'utilisation des stocks.

Comme produit de substitution, l'arsenal utilise actuellement du kerlane, une fibre céramique, très cassante, et présentant des risques pour partie identiques à ceux de l'amiante car, se cassant à l'infini, les particules envahissent les poumons, et peuvent provoquer des cancers. Ce nouveau produit vient des États-Unis, où les résultats sont loin d'être convaincants, le produit étant considéré comme dangereux.

Les maladies liées à l'amiante se déclarant après une trentaine d'années, on en entendra malheureusement encore beaucoup parler dans les années à venir. Une association de défense des victimes de l'amiante s'est constituée à Cherbourg pour prendre en charge les travailleurs concernés, les conseiller et les aider dans leurs différentes démarches. Et il y a du monde qui défile dans ses locaux.

Dans ce contexte d'inquiétude justifiée, les paroles des dirigeants de l'état-major apparaissent bien indécentes!

Correspondant LO

LORIENT

QUAND UN TRAVAILLEUR NE SE LAISSE PAS DÉPOUILLER EN SILENCE…

Un chômeur de Lorient, père d'un enfant, n'ayant que 4 700 F pour vivre, a eu la désagréable surprise d'avoir une saisie de 1 640 F sur ses allocations familiales pour de l'argent dû à une crèche (gérée par la municipalité PS).

Cette pratique n'est sans doute pas exceptionnelle. Mais cette fois, la victime l'a fait savoir par une lettre ouverte adressée au contrôleur du trésor public et au directeur de la CAF et publiée dans les journaux locaux.

Cela n'a pas plu aux destinataires mais cela a permis de récupérer 1 300 F, sans pour autant effacer la dette qui a été échelonnée. Ces messieurs, si prompts à s'attaquer aux pauvres, n'aiment pas que l'on fasse de la publicité à leurs sales méthodes : «Sois pauvre et tais-toi» en quelque sorte.

Cette histoire permet d'imaginer la drôle de tête que feront les serviteurs zélés de l'État quand les travailleurs mettront leur nez dans leurs comptes.

Enseignement

• Dans la Loire

PARENTS ET ENSEIGNANTS SE MOBILISENT

40 classes fermées dans les écoles primaires de Saint-Étienne, Roanne et un certain nombre de communes rurales du département de la Loire, suppression du soutien scolaire dans certaines écoles dites zone sensible : comme dans les autres services publics, à l'Éducation nationale l'heure est à la diminution des budgets.

La réaction des parents ne s'est pas fait attendre. Les inspections d'académie de Saint-Étienne et de Roanne sont occupées jour et nuit, respectivement depuis les 12 et 13 mars, par des parents et des enseignants. Dans certaines communes rurales, ce sont les écoles qui sont occupées.

Les manifestations se sont succédé. À Saint-Étienne 3 000 personnes ont défilé samedi 15 mars. À Roanne, le 19 mars, entre 500 et 600 personnes ont clamé haut et fort leur colère et leur refus d'une politique qui se moque éperdument de l'école et de l'échec scolaire... quoi qu'en dise Chirac dans ses envolées télévisées.

Quant aux collèges et lycées, ils ne sont pas oubliés dans les mesures d'économies décidées par le ministère. Ainsi à Roanne, à la Cité Scolaire Albert-Thomas, le rectorat a annoncé des suppressions de postes au collège. Quant au lycée, sur les 55 élèves actuellement en seconde option sciences médico-sociales (SMS), seuls 35 d'entre eux devraient pouvoir trouver une place en première SMS d'après l'administration. Les 20 autres élèves seront priés de se réorienter. Et étrange coïncidence, dans le même temps, on apprend par une publicité parue dans la presse locale qu'une section sciences médico-sociales devrait ouvrir prochainement... dans une école privée de la ville !

Là encore, les parents et les enseignants ont décidé de réagir. Depuis le 11 mars, ils ont multiplié les actions : pétitions, conférence de presse, distribution de tracts devant le lycée lors de la journée portes ouvertes, invasion du conseil d'administration, rendez-vous pris chez le recteur pour lui remettre les pétitions signées.

Pour le moment, inspection académique et rectorat font la sourde oreille. Mais comme le disaient des manifestants : « *Ce n'est pas parce qu'on est informé des décisions qu'on est obligé de les accepter !* ». Et chacun de garder bon espoir de faire reculer l'administration.

• Limoges

LES FERMETURES DE CLASSES NE PASSENT PAS SANS RIPOSTE

32 fermetures de classes, 17 suppressions de postes d'instituteurs, 12 suppressions d'emplois d'enseignement en collège, 10 suppressions de postes d'agents de service en Haute-Vienne pour la rentrée prochaine. Trop, c'est trop !

Une première manifestation de plus d'un millier d'enseignants et de parents d'élèves avait eu lieu le samedi 8 février. Le mercredi 5 mars 400 personnes venues réclamer l'abandon des suppressions de postes, faisaient monter la pression devant l'Inspection d'Académie : pétards et pneus enflammés, bousculades aux grilles que l'inspecteur voulait lui-même gardienner. Ambiance très inhabituelle !

Le lendemain, jeudi 6 mars, journée de grève de la fonction publique, les enseignants du 1er degré étaient grévistes à 75 %. Un appel à la grève départementale était lancé pour le jeudi 13.

Mardi 11 mars, enseignants et parents occupaient à une quarantaine l'Inspection d'académie de 17 h 30 à 23 heures, heure à laquelle les CRS intervenaient sans ménagement pour les déloger. Ce déploiement impressionnant et disproportionné des forces de police eut pour effet de choquer bon nombre de collègues, de parents, et le mercredi 12 mars, dès 17 h 30, le siège extérieur de l'Inspection s'organisait. La grève du 13 fut suivie à 45 % et s'acheva le soir par une manifestation imprévue de 1 000 personnes.

Toute la semaine, la présence a été maintenue devant l'Inspection d'académie, avec regroupement le matin à 7 h 30 et le soir à 17 heures. Une nouvelle manifestation a rassemblé 500 parents et instituteurs le mercredi 19 mars, avec défilé dans le centre-ville jusqu'à la préfecture. Plusieurs écoles ont encore été occupées ou fermées par parents et enseignants, vendredi 21 et samedi 22. Enfin le dimanche 23 mars, nous sommes montés à environ 600, par un train spécial, à la manifestation parisienne appelée par les syndicats enseignants.

Même si chacun sent bien qu'il faudra beaucoup plus pour faire céder l'Éducation nationale et le gouvernement, leurs mesures ne passent pas avec la facilité qu'ils imaginaient, et de toute façon nous n'avons pas dit notre dernier mot.

Il y a 50 ans

Le 22 mars 1947

LES MINISTRES COMMUNISTES APPROUVENT L'INTENSIFICATION DE LA GUERRE D'INDOCHINE

Il y a cinquante ans, le 22 mars 1947, l'Assemblée nationale votait les crédits militaires permettant de poursuivre la guerre d'Indochine. Seuls les députés communistes s'abstenaient. Geste bien limité toutefois, car les ministres du PCF, alors au gouvernement, eux, approuvaient le budget militaire pour ne pas « rompre la solidarité gouvernementale » !

Les troupes de l'impérialisme japonais avaient, pendant la Seconde Guerre mondiale, occupé l'Indochine alors colonie française. Toutefois, ils laissèrent en place l'administration vichyste. Ils ne l'éliminèrent que le 9 mars 1945, bien après la chute du régime de Pétain. En août 1945, la capitulation des armées japonaises laissa un vide étatique. La guérilla du Viêt-Minh, le front de libération mené par le PC vietnamien, progressa rapidement dans le pays et, le 2 septembre, Ho Chi Minh proclama la République Démocratique du Viêtnam.

Cependant, pour le gouvernement français, dirigé par de Gaulle et comptant des ministres communistes et socialistes, il n'était pas question d'accorder leur indépendance aux anciennes colonies. Il avait montré cette volonté le jour même de l'armistice, en réprimant les émeutes de Sétif en Algérie. Dès le 10 septembre, des troupes embarquaient à Marseille pour l'Indochine.

Durant l'année 1946, de Gaulle avait démissionné mais la même politique continuait, des négociations eurent lieu mais les gouvernements français successifs cherchèrent à gagner du temps. Mais le 23 novembre, l'armée française bombarda Haïphong et Hanoï. Ce fut le début d'une guerre de plusieurs années qui se termina par le désastre, pour l'armée française, de Dien Bien Phu.

En France, c'était alors l'époque du tripartisme – MRP, SFIO et PC associés au gouvernement. Georges Bidault, alors chef du gouvernement, craignait que les mouvements d'émancipation ne gagnent les autres colonies françaises et affirmait que « *la France défendrait sa présence par tous les moyens* ». Pour Marius Moutet, ministre de la France d'outre-Mer, déclarait alors qu'« *avant toute négociation, il est aujourd'hui nécessaire d'avoir une décision militaire* ».

Quant au PCF, il déclarait que l'insurrection de Hanoï du 20 décembre, due au Viêt-Minh, « *avait éclaté à point nommé* » pour « *compliquer la situation intérieure française* » (à savoir empêcher Maurice Thorez d'accéder à la présidence du Conseil !). Le PCF assumait en fait la politique colonialiste de la bourgeoisie française. En votant les crédits militaires pour la reconquête de l'Indochine, ou en approuvant la répression de l'insurrection malgache qui allait éclater elle aussi fin mars 1947, il était en fait en concordance avec sa politique, qui n'avait plus rien de communiste depuis déjà longtemps.

Dans ces conditions, l'abstention des députés était un geste dérisoire, alors que le PCF et ses ministres se montraient en fait entièrement solidaires de ce gouvernement et de sa politique, anti-ouvrière à l'intérieur, colonialiste à l'extérieur. Elle faisait seulement partie du double langage que tenait le PCF, pour tenter de donner le change auprès de ses militants et de sa base. Un langage qui est devenu une habitude chaque fois que le PCF a soutenu sans faille un gouvernement de la bourgeoisie, ou y a participé.

Marianne LAMIRAL

Zaïre

MOBUTU OU KABILA ?

Le retour de Mobutu au Zaïre le 21 mars, n'a visiblement pas suffi à donner un sursaut à son armée. En tout cas, dans l'est du pays, elle n'oppose aucune résistance face aux troupes rebelles dirigées par Laurent-Désiré Kabila, qui continuent leur progression tout à la fois vers les riches provinces du Kasaï et du Shaba, et en direction de la capitale Kinshasa.

Après avoir pris acte de la destitution du Premier ministre, Mobutu a appelé à la création d'un conseil national, « *rassemblant toutes les forces du pays, sans exclusive* ». Mais cette proposition n'a guère soulevé l'enthousiasme. A Kinshasa, la population est plus préoccupée par les pillages que pourrait provoquer l'armée gouvernementale en déroute que par l'arrivée des rebelles, tandis que les dignitaires du régime et les privilégiés s'activent pour quitter le pays, ou au moins mettre leurs biens à l'abri dans le Congo voisin.

Quant aux autres leaders de la classe politique, qui s'agitent pour conclure des alliances et préparer l'après-mobutisme, ils ne manifestent pas d'empressement à se compromettre aux côtés du vieux dictateur. D'autant que Kabila ne leur a pas caché son mépris, affirmant que son mouvement en avait plus fait en quelques mois en prenant les armes, qu'eux en plusieurs années de tractations parlementaires.

Décidé à pousser jusqu'au bout l'avantage que lui procurent ses succès militaires et surtout sa mainmise sur les mines d'or et de diamant des régions sous son contrôle, le chef des rebelles a pour sa part rejeté toute idée de cessez-le-feu tant que Mobutu n'aura pas abandonné le pouvoir. Ce qui ne l'a pas empêché d'envoyer, tout comme Mobutu, des représentants au sommet organisé sous l'égide de l'Organisation de l'unité africaine, pour tenter de trouver une solution à la crise. En attendant, Kabila a donné un avant-goût du régime qu'il compte instituer, puisque, au nom de « la guerre de libération », il a interdit tous les partis politiques dans les régions contrôlées par son mouvement.

Quant aux puissances impérialistes, elles observent l'évolution de la situation, sans nourrir trop d'inquiétudes. Certes, en voulant soutenir jusqu'au bout le régime moribond de Mobutu, le gouvernement français s'est mis en mauvaise position pour préserver l'avenir de ses trusts au Zaïre. En revanche, l'impérialisme américain a marqué de nouveaux points face à ses rivaux dans la région, en affichant sa volonté d'en finir avec un régime devenu incapable de rétablir l'ordre.

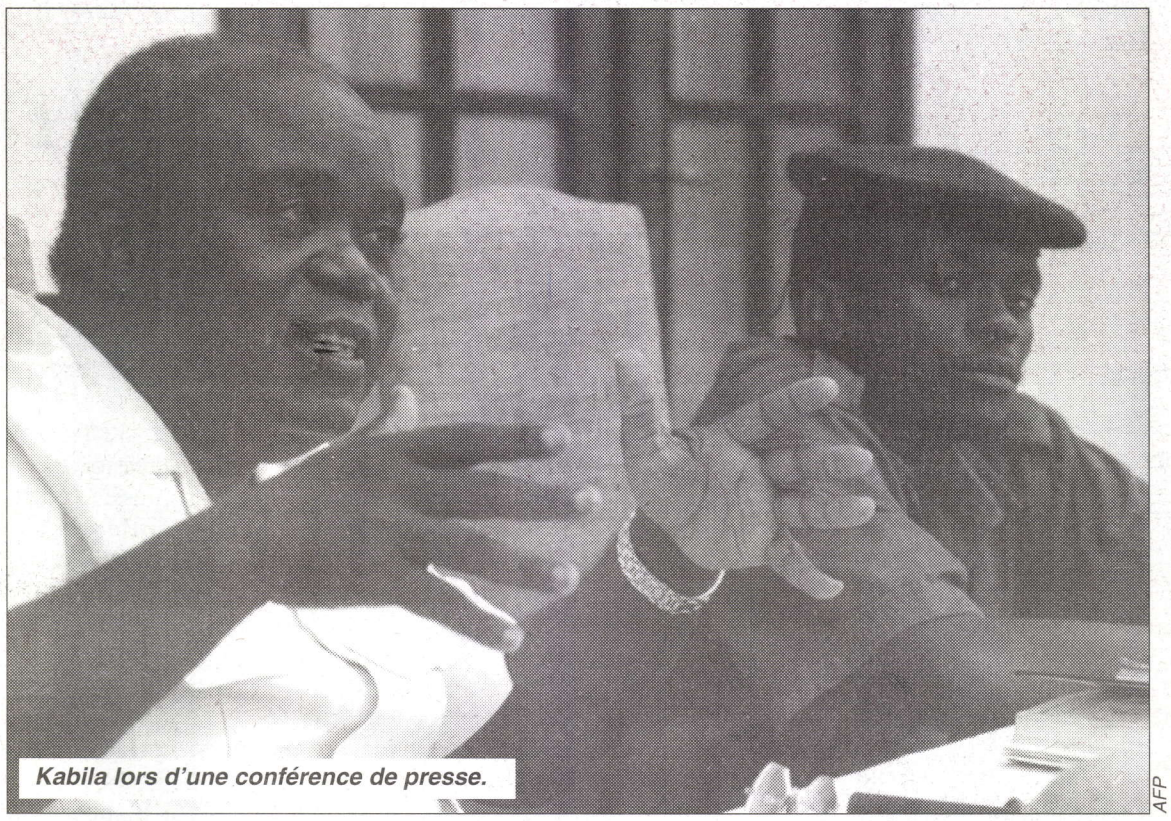

Kabila lors d'une conférence de presse.

AFP

D'autant que si les dirigeants occidentaux peuvent redouter une explosion de colère de la population, à la faveur de l'effondrement du régime de Mobutu, ils n'ont guère à craindre de l'avancée des troupes de Kabila, qu'ils arment depuis le début du conflit, via l'Ouganda. Si ce dernier conserve de son passé maoïste quelques formules à l'allure radicale, voire marxisantes, il a surtout fait la démonstration de ses capacités à embrigader les populations dans les zones qu'il contrôle, et à rétablir un ordre propice à la bonne marche des affaires. De son point de vue, l'impérialisme américain n'a donc rien à perdre. Au pire, il aura facilité la succession d'un régime, usé par trente ans de pouvoir et de corruption, par un nouveau dictateur pouvant quelque temps faire illusion ; au mieux, il aura contribué à remettre en place un appareil d'État plus efficace.

Kabila est-il la seule alternative que les Etats-Unis envisagent, ou bien préparent-ils un compromis avec des représentants de l'opposition, tout aussi à leur dévotion ? L'avenir le dira. Une chose est sûre, si la population zaïroise n'a rien à regretter dans la chute de Mobutu, elle n'a pas grand-chose à attendre de la victoire d'un Kabila ou d'un autre leader de l'opposition.

Roger MEYNIER

Israël

L'IMPASSE SANGLANTE

Le 21 mars, quelque temps après que le gouvernement israélien eut décidé la construction de plusieurs milliers de logements dans la partie arabe de Jérusalem, un nouvel attentat a eu lieu à Tel-Aviv dans un café du centre-ville. C'est à une heure de grande affluence qu'un Palestinien s'est fait sauter avec sa bombe, tuant trois autres personnes et en blessant plus de quarante. L'attentat a été revendiqué par le groupe islamiste, Hamas.

Aucune cause ne peut justifier de tels attentats qui frappent aveuglément des civils, ne serait-ce que parce qu'ils ne s'en prennent pas aux vrais responsables de situations par ailleurs dramatiques, et qu'ils solidarisent ainsi toute une population avec d'autres assassins, les gouvernants israéliens en l'occurrence. Car dans l'odieux, les responsabilités sont partagées. Celles d'un Nétanyahou et de tous les dirigeants sionistes qui maintiennent depuis un demi-siècle la population palestinienne sous la férule de leur armée, les opprimant, les humiliant, font en grand ce que les terroristes islamistes ne peuvent faire qu'en tout petit.

Dans les heures qui ont suivi l'attentat-suicide de Tel-Aviv, le Premier ministre israélien, Nétanyahou, s'est empressé d'affirmer qu'il ne reculerait pas d'un pouce sur les nouvelles colonies de peuplement en terre palestinienne. Et comme il est d'usage en pareilles circonstances, tous les postes de passage entre Israël et les territoires occupés ont été fermés. Yasser Arafat a été dénoncé comme responsable de l'attentat, comme complice du poseur de bombe, et sommé de faire intervenir sa police contre les islamistes. Le gouvernement israélien a exigé de l'Autorité palestinienne « *qu'elle remplisse son obligation de lutter contre le terrorisme et la violence, étape nécessaire à l'avancement du processus politique.* »

Mais quel processus politique ? Profitant de l'émotion soulevée en Israël par l'attentat, le Premier ministre s'est une fois de plus assis sur les termes de l'accord dit de « paix » en proposant une « nouvelle approche » qui vise à boucler d'ici trois à six mois un accord définitif avec les Palestiniens. L'intention de Nétanyahou est en fait d'abandonner les retraits territoriaux par étapes prévus par les accords d'Oslo pour geler une situation qui donne actuellement à Israël le contrôle sur 95 % de la Cisjordanie. La proposition a été faite à Clinton, le président des Etats-Unis, pays protecteur de l'État israélien, qui par deux fois récemment a mis son veto aux condamnations par l'ONU de l'extension des colonies juives en Cisjordanie.

Nétanyahou ne fait là que dévoiler un peu plus ouvertement ses projets. Le recul que les dirigeants israéliens ont été contraints d'effectuer lors des accords d'Oslo, était la reconnaissance de leur impuissance à vaincre l'Intifada, la révolte des Palestiniens. Il s'agissait pour eux d'associer l'OLP, l'organisation d'Arafat, au pouvoir, et de compter sur elle pour contrôler les masses palestiniennes. Et la mobilisation retombée, au prix de quelques minimes concessions faites à l'OLP, les gouvernements d'Israël ont de nouveau affiché leur intransigeance, leur mépris et leur politique de force à l'égard des Palestiniens.

Ils ont, encore une fois, semé un désespoir qui parfois s'exprime par des attentats aveugles. Les Palestiniens payent au prix fort une telle situation, mais aussi la population israélienne, contrainte de vivre sous de constantes menaces dont sont responsables en premier lieu ses propres dirigeants.

Georges LATTIER

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995